### Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur			
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées			
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées			
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées			
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées			
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence			
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de couleur (i.e.			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression			
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire			
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que			
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.			
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.					

# dienne.

### DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTERAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

VOL III.

MONTREAL, 13 JANVIER, 1846.

N. 2.

### NOUVELLES ETRANGERES.

#### ANGLETERRE.

Londres, 24 novembre.-La négociation des valeurs sur l'état, les transactions sur les fonds étrangers et sur les denrées coloniales continuent à s'opérer avec difficulté. Cet état de choses continuera sans aucun doute à exister tant qu'il n'y aura rien de définitivement public sur les mesures que l'on se propose de prendre relative-ment à la loi sur les céréales. Par suite, les embarras financiers qui se font ordinairement sentir dans les manufactures et sur les marchés vers la fin de l'année, se feront plus vivement sentir, et le résultat malheureux et inévitable de cette crise sera de nombreuses déclarations de faillites qui n'auraient pas eu lieu en toute autre circonstance. En vérité, on recueille déjà les fruits des délais que les ministres de S. M. ont apportés à adopter les mesures nécessaires, et la défiance est générale. Une assez grande quan-tité de banqueroutes ont été publiées dans les trois ou quatre dernières gazettes qui viennent de paraître. Les marchands et les fabricans sont aussi réservés que possible dans leurs transacions commerciales, persuadés qu'il sont que le nombre des faillites augmentera beaucoup avant le commencement du mois de février.

Le parti whig, mettant à profit l'inaction de sir Robert Peel, fait on ce moment une démonstration très significative. Dans une lettre qu'il adresse d'Edimbourg aux électeurs de Londres, lord John Russell déclare se rallier au prin-cipe de la liberté commerciale la plus entière et la plus absolue. Voici les principaux pas-

suges do ce manifeste:

" Je confesso que sur la question générale, mes opinions ont subi, depuis vingt ans, me grande modification. Je pensait d'abord que le blé devait faire exception aux règles générales de l'économie politique; mais l'observation et l'expérience m'ont convaincu que nous ne devions pas intervenir dans l'appro-visionnement des denrées alimentaires. Il n'y n pas de gouvernement qui puisse réglementer le marché aux grains de manière à produire les effets bienfaisans que l'entière liberté de vendre et d'acheter amène de la manière la

" J'ai tenté pendant plusiours années d'obtenir un compromis en cette matière. En 1839, je votai pour un comité de la chambre, dans l'espoir d'amoner la substitution d'un droit fixe modéré à l'échelle mobile des droits. En 1841, j'annoncai l'intention dans laquelle était le gouvernement de proposer un droit fixe de huit shillings par quarter. Dans le cours de la der-nière session, je conseillai un droit moins élevé. Ces diverses propositions ont été successive-ment écartées. Le premier lord actuel de la résererie y répondit en 1837, 1840 et 1841, par des panégyriques éloquens du système ex-

istant, vantant l'abondance que procumit ce système, et le bonheur moral qui en résultait. "Il est désormais inutile de plaider pour le droit fixe. L'établissement d'un droit fixe, à moins d'y attacher un caractère transissire, ne terait que prolonger un débat qui a déjà produit beaucoup d'animosité et de mécontentament. Une lutté qui a pour objet de rendre le pain rare

-want consideration of the main

et cher, lorson'il est évident que cette addition au prix, pour une partie du moins, sert à aug-menter les fermages, ne peut que faire grand tort à une aristocratie qui, cette querelle une fois vidée, restera forte par la propriété, forte par la composition du parlement, forte par l'opinion, forte par les traditions, forte par le souvenir do ses immortels services.

" Unissons-nous donc pour mettre fin à un système qui est la perte du commerce, la plaie de l'agriculture, la source des divisions entre les classes diverses de la société, la cause de la disette, de la tièvre, de la mortalité et du crime parmi le peuple....Le gouvernement semble attendre un prétexte pour abandonner la législation sur les céréales. Que le peuple, par des pétitions, par des adresses, par des remontrances, lui fournisse l'excuse dont le ministère a be-

I. RUSSELL."

Edimbourg, 22 Novembre.

-Lord Morpeth vient de se prononcer en faveur de la cause de la liberté du commerce. Voici la lettre que le noble lord a adressée à ce sujet à E. Baines, secrétaire de l'association contre la loi des céréales:

### " Castle-Nowand, 24 novembre.

"I'apprends que vous allez avoir un meeting à Leeds, dans le but d'augmenter le nombre des electeurs, afin d'assurer le succès de l'association contre la loi des cérènles. Vous vous rappelez probablement que vous éticz présent dans nne circonstance où, malgré de grands motifs pour me déterminer, je ne voulais pas m'enga-ger simplement en faveur de ces objets. Tout ce qui s'est passé depuis, particulièrement ce qui se passe maintenant, la sympathie pour nos anciens amis du district, quoique je compte moins que jamais sur un renouvellement de relations politiques entre nous, et l'appreciation de ce que l'association contre la loi des céréales a faite pour arriver à son but si élevé; tout cela se réunit pour mettre un terme à tout doute ou réserve de ma part, et je vous écris cette lettre sans avoir consulté qui que ce soit ou m'être en-tendu avec qui que ce soit. La somme que je vous envoie pour la société est insignifiante. Il serait difficile de prévoir quels appels pourraient nous être adressés dans le courant de l'année prochaine.

Mais je déclare de la manlère la plus for-

melle, ma conviction est que le moment est venu d'abroger définitivement les lois des céréales, et ma protestation contre l'inaction prolongée du gouvernement dans les conjonctures actuelles. Croyez-moi, mon cher Baines, votre dévoué. Morpeth."

Cetre lettre a été lue dans une nombreuse réunion des partisans de la liberté du commerce à Leeds. Après la lecture,. M. Cobden a fair remarquer que les 5 liv. st., offertes par lord Morpeth, valaient plus que 5,000 liv. qui auraient pu être envoyées précèdemment à la ligue. Il a ajouté que l'adhésion de S. S. à la cause de la liberté du commerce remplacerait d'office les cœurs des ministres ou des monopoleurs des lois des céréales.

-Les lettres de Cadix et de Séville annoncent que l'exportation des blés pour l'Angleterre commence à être considérable. De nombreuses cargaisons sont déjà sorties de Séville, d'autres encure se disposent à sortir.

-Les nouvelles apportés par la dernière malle de l'Inde annoncent que la guerre civile, avec toutes ses fureurs, règne maintenant dans le Panjaub, et que les armées britanniques vont être appelées, pour la sécurité des possessions de la compagnic, à intervenir d'une manière effective.

M. Rosni est attendu à Paris, de retour de sa mission à Rome.

On écrit de Dublin 16 novembre:

"Le tribut annuel d'O'Connella été payé hier. La somme perçue s'élève à 2,235 liv."

On écrit de Devonport:

" Le grand-duc Constantin a débarqué. C'est in beau jeune homme, qui paraît avoir 19 ans; il a visité l'amiral du port, sir John West, et le contre-amiral W. Samuel Eym dans l'arsenal. S. A. I. était accompagnée par l'amiral russe et le baron Brunow. Demain S. A. I. visitera en détail nos établissemens militaires et maritimes. Le prince a été reçu avec les honneurs dûs à son rang."

-On sait que Mme la princesse de Joinville, outre les plus riches parures de diamans que princesses aient jamais portées, a reçu en dot de l'empereur du Brésil, son frère, presque tout les territoire d'une province de l'empire.

On dit que, depuis quelque tems, M. le prince de Joinville est occupé d'un immense projet de colonisation des domaines brésiliens de Mmè la

princesse.

S'il sant en croire certains bruits, les projets du prince sont sur le point de se réaliser, et tous les arrangemens qu'il y aurait à prendre avec le gouvernement brésilien, toutes les difficultés qu'il fallait vaincre, tout aurait été terminé dans une longue et active correspondance entre le prince de Joinville et son beau-frère.

On va jusqu'à assurer que le prince ira lui-même installer le noyau de la colonie au printemps prochain.

-Tous les journaux dynastiques, en annoncant le 36e anniversaire du mariage de Louis-Philippe avec Marie-Amélie, ajoutent que ce mariage sut célèbré à Naples le 26 novembre 1809. Il est étonnant que les historiographes de ce parti connaissent si mal l'histoire des princes de la dynastie :

"Ce mariage ne sut pas célébre à Naples, mais à Palerme; Naples, était, à cette époque, sous la domination de l'usurpateur Murat, et le roi légitime des Deux-Siciles s'était retiré à Palerme avec sa famille et les personnages les plus distingués de sa cour. C'est la que fut conclu le mariage de Louis-Philippie d'Orléans avec la princesse Marie-Amélie de Naples, mariage qui éprouva de grandes difficultés. La reine Carolina et la princesse de la consecution de la c line y sit une très longue résistance; la sœur de la reine, Marie-Antoinette, manisesta une repugnance invincible, moitvée par le souvenir du régicide Egalité; cette répugnance ne céda qu'aux vives et pressantes sollicitations que tit auprès d'elle la noble et et vertueuse duchesse d'Orléans en faveur de son fils, et surtout à une lettre pour la reine Caroline que cette princesse avait obtenue de la bonté de Louis XVIII; il ne fallut rien moins qu'une aussi auguste influence pour arracher le consentement de la mère de

Marie-Amélie.

M. le duc d'Orléans, qui trouvait dans cette alliance une réhabilitation, fit à cette eccasion les protestations les plus honorables de fidélité. et de dévoûment à la cause de la légitimité, et-y ajouta le desaveu le plus complet et le plus ex-plicite des principes et des erreurs de sa jeunesse. Ce sont des faits aujourd'hui acquis à l'his-toire."

QUESTION DE L'ORECON.

L'Angleterre paraît sérieusement alarmée de la tournure que prend l'affaire de l'Orégon. Ses journaux commentent avec une inquiète sollici-tude tout ce qui vient de l'Amérique à ce sujet et les dispositions présumées de M. Polk sont l'objet des critiques les plus amères. Hier, le Times s'essrayait à la pensée que la volonté d'un scul homme, d'un homme aussi obseur que le président actuel des Etats-Unis, pût engager deux pays dans les hasards de la guerre, et, par avance, il avertissait, au nom du gouvernement anglais, le peuple américain de la ferme résolution de faire respecter les droits de la Grande-Bretagne.

Au fond, la question n'a tant d'importance aux yeux des anglais que parce qu'elle les place dans cette position embarrassante de céder devant l'Ambrique ou de faire la guerre. Or, ce-der est toujours pénible pour une nation habituée à imposer partout sa volonté, et engager les hostilités est en ce moment chose impossible pour la Grando-Bretagno. Le cabinet de Londres es-pérait qu'il obtiendrait par la voie diplomatique un arrangement de nature à satisfaire les deux partis; aujourd'hui, cet espoir lui échappe. M. Polk, soutenu par l'opinion d'une graindo partie du pays, somble se soucier pou de la mission dont M. Packenham était chargé. Le droit des Etats-Unis à la possession du territoire de l'Orégon est, à son avis, tellement clair et incontesta-ble, qu'il est inutile de prolonger les négociations ou d'accepter un arbitre. Aux yeux de M. Polk, cette question du droit est tranchée. Il n'y a donc plus licu à des jugemens par arbitres; il ne reste à l'Union qu'à déclarer, en fait que l'Orégon est partie intégrante de sen territoire, ct, si l'Angleterre reclame, c'est à ses risques et périls.

C'est en cos termos que l'organe officiel du cabinet de Washington a posé la question; elle l'avait d'aillours été ainsi dans le message que M. Polk a présenté l'année dernière + au congrès Mais, avant de pousser les choses à cette extre mité, il devra consulter les chambres. Jusqu'à ce qu'elles se soient prononcées, il n'y aura rien de résolu; cependant si les états du nord et une partie de coux du sud parviennent à modérer les tendances belliqueuses de l'ouest, le droit de l'Union sera proclame avec la même force; et peut-être que, malgré son mécontement, l'Angleterre aura le bon esprit de le reconnaître, au lieu de s'engager dans des emberras dont elle

n'est point assurée de triomphor.

Un incident pourra décider les Etats-Unis à occuper sans trop de retard le territoire contesté. La Russio paraît le revendiquer, en partie, du moins. Pour protéger efficacement les posses-sions russes dans l'Amérique du Nord contre les contraventions des navires étrangers, le gouver-nement du czar a autorisé l'établissement de croisières le long de la côte; de plus, il réclame la possession d'une certaine étendue de territoire depuis longtems demandée par la compagnie américo-russe. Ce nouvel incident est de nature, à peser dans la question; mais on peut douter que les Etats-Unis abandonnent rien de ce qu'ils considèrent comme leur droit absolu. -L'Epoque.

### ITALIE.

On écrit de Rome, le 18 novembre, que le comte de Lutzow, ambassadeur d'Autriche et ministre de Toscane près le Saint-Siège, a en-voyé sa démission à la cour du grand-duc, par suite de la mesure que ce prince a adoptée à l'égard des réfugiés des légations; mais on pensuit qu'elle ne serait point acceptée.

-A la date du 11, l'empereur Nicolas était toujours à la villa Oiivazza, près de Palerine, vivant dans une retraite absolue, et ne voulant être considéré que comme le général Romanoss.
"Il n'a pas reçu le corps diplomatique étranger, dit une lettre, et s'est réfusé aux honneurs et à toutes les fêtes qu'on lui offrait. Le prince Albert de Prusse et cinq à six personnes sont seuls admis à sa table. Les soirces s'écoulent paisiblement à Olivazza, sans vives distractions. On se réunit dans le salon de l'impératrice, où sont

invités quelquesois le prince Partanna, le duc de Serra di Falco et le marquis de Forcella.

"Dans la journée, le czar fait des prome nades à cheval ou en voiture, avec le roi des Deux-Siciles; il porte ordinairement un frac ou une redingote militaire avec les épaulettes de géneral. Il travaille souvent avec le comte de Nesselrode, son ministre des affaires étrangères

"Le 10, l'empereura invité le roi Ferdinand déjeuner à bord du bâtiment à vapeur le Kamtschalka; il s'y est trouvé le premier avec sa fille, la grande-duchesse Olga, pour faire une réception solennelle à son royal hôte. Le roi, accompagné de la comtesse d'Aquila, s'y est rendu dans la vole royale, et a été salué, à son arrivée, par la musique du bâtiment. Le ezzr, en uniforme de cuirassier, attendait le roi au haut de l'escalier de tribord dans une attitude militaire, et tenant la main à la visière de son casque. Lorsque le roi eut monté l'escalier, il l'a embrassé avec effusion.

" S. M. l'impératrice a affecté 600 onces par mois (7,000 fr.) au soulagement des pauvres Palerme. Cette somme sera distribuée par une commission que préside le duc de Serra di

—On annonce de Gènes que S. M. Marie-Christine, reine douairière de Sardaigne, est ar-rivée le 21 dans cette ville, pour y passer l'hi-

Quelques heures après, en y voyait arriver également Mme la grande-duchesse de Mecksœur de l'impératrice de lembourg-Schwerin, sœur de l'impératrice de Russic. S. A. s'est embarquée le lendemain sur le vapeur russe la Bessarabie, pour aller rejoindre la czarine à Palerme.

joindre la czarine à Palerme.

—Une allience matrimoniale qui n'existe encore qu'en projet occupe séricusement la diplomatic. C'est l'union de la grande-duchesse Clga avec l'archiduc Etienne d'Autriche. On parle de pritestations et de difficultés soulevées par le Pape. Le désir de faire disparaître, au moins de ce côté, teut empêchement au mariage qui le rapprocherait de la cour de Vienne est pour beauccup, dit-on, dans le projet qu'al le carr de passer quelques jeurs à Rome à son retour de Palerme. Il y ôtait attendu d'abord pour le 18 ou le 19; mais les instances du roi de Naples ont obten qu'il différât son départ et c'est le 26 novembre saulement que le persécuteur des catheliques polonais pourra se mettre en rapport avec le saint-siège. Après a voir séjourné à Rome, Nicolas compte, dit-on, s'arrêter à Beriin et y passer les fôtes de Noël. Pendant ce temps, le jeune prince qui doit un jour, sous le nem d'Alexardre III gouverner toutes les Russics, s'exerce par intérim à cette tâche que la politique de son père lui sura rendue plus difficile. Pour en finir sur ce sujet, disons tout de suite que les nouvelles du Caucase n'ont pas tardé à confirmer les doutes que nous émettions naguère en parlant du builetin cfficiel des premières opérations de la campagne. On annonce aujourd'hui une victoire de Shamil et la défaite d'un corps russe considérable.

LES CEREALES EN EUROPE.

### LES CEREALES EN EUROPE.

LES CEREALES EN EUROPE.

La question des céréales s'agite, en ce moment des deux côtés du détroit et préoccupe tout à la fois Londres et Paris, Saint-Cloud et Windsor. D'un côté les lois protectrices de l'agriculture sont vivement battues en brêche et l'on invoque les plus grands intérêts pour demander avec instance que le gouvernement ouvre à l'importation des céréales les ports de la Grande-Bretagne. De ce rôté-ei la presse et l'opinion ont déjà poussé une sorte de cri d'alarme, et sommé le gouvernement de répondre à l'appel des populations affamés par une défense d'exportation.—La Presse.

ESPAGNE.

ESPAGNE.

L'Espagne a malheureusement de nouveaux troubles à déplorer. Le 3 une tentative d'insurrection a éclaté à Valence; elle a été promptement répriruée, mais non sans entruiner de nouveaux malheurs dont la responsabilité doit retomber sur les infatigables artisans de desordres qui dans l'ombre ou du sein de l'exil, travaillent sans cesse à entretenir ou faire remaître la guerre civile dans la l'éninsule. Les troubles de Valence ont été provoqués et organisés, dit-on, par une junte établie à Marzeille. Les progressistes l'ontemporté dans quelquesunes des élections municipales, il était difficile qu'il en fut autrement, et là cabinet n'en saurait être affaiblé. La prochaine réunion des cortes ôte toute valeur à ces luites partielles et locales. Le ministre espère avoir obtenu, avant cette époque, la solution des questiens qui so traitent à flome. Il serait singulier qu'au moment où Nicolas croit pouvoir assez compter sur les bounes dispositions du saint siège peur l'aborder en personne, le gouvernement qui a rétabli l'ordre et contribué si courageusement a maintenir l'autorité catholique en Espagne trouvât le souverain pontile sourd à toutes ses représentations et inébranlable dans ses refus. Nous ne saurions croire que le successeur de Saint-Pierre veuille d\_nuer au monde chrétien un tel spectacle.

Un décret de la reine d'Espagne, publié par la Gazelte.

au monde chrotten un tel apectacie.

Un décret de la reine d'Espagne, publié par la Gazelte de Madrid, a fixé au 15 décembre la réunion des cortès.

Le résultat des élections municipales est déjà comm en parite et il est généralement favorable au pouvernement. Les élections ; articles de procuradores, nécessitées par les acminations d'un certain nombre des nouveaux séus.

teurs, s'annoncent également comme devant être en faveur du cabinet. Ainsi se trouvent réduits à lour juste valeur les tableaux inquiétants que presque tus les jeurnaux de Madrid traçaient de la situation ministérielle. Le pays se montro plus juste que ses journaux envers les hommes dont se situation atteste les acrèces; ses mandazires directs n'iront certes pas le démentir. Le cabinet à la tête duquel se trouvent MM. Narvacz et Martinez, de la Rora résolu dans sen pays de graves difficultés intérieures; il est en présence de questions extérieures qui ont aussi leur importance. Mais l'Europe ne deit-elle pas comme l'Espagne elle-même, à ces hommes d'ordre et de paix, ses sympathies et même su reconnaissance? Déjà tous les personnages qui apprécient le mieux l'état des caprius et les tendances du monde politique sont convaincus que le gouvernement de la reine Isabelle II ne tardera pas à voir ses relations diplomatiques rétablies avec toute l'Europe.—Le Siècle. ses relations diplomatiques rétablies avec toute PEu--Le Siècle.

SHISSE.

SUISSE.

Tout s'oublie et l'on commençait probablement à oublier en Suisse, l'assassinat de ce membre du conseil de Lucerne, tué il y a quelques mis dans son lit, su milieu de la nuit, d'un coup de carabine. La déceuverte et l'arrestation de l'assassin viennent de rappeler l'attention publique sur ce sinistre événement. Le meurtier est un normé Jacques Müller. Il déclare n'avoir eu personnellement aucum meiff de luine centre M. Leu, sa vietime; il n'agissait pas davantage per conviction ou resentiment politique; mais dans ce crime, il n'a été qu'un instrument mercenaire. Il a été payé pour assassiner l'honorable conseiller, et ceux qui l'ont payé sont les ceversaires politiques de M. Leu, ceux qui avaient à venger sur cel incmme populaire et ferme, la défaite des cerprianes. Le docteur Casimir Plyfier, bien connu par see opinions radicales, est gravement compromis par les décirations de l'assassin. Convoqué extraordinairement, le grand conseil du canton est saisi de l'affaire.

Une cerrespondance de Lucerne, que nous avons lieu de

cirrations de l'assassin. Convoqué extraordinairement, le grand conseil du canton est saisi de l'affaire.

Une cerrerpondance de Lucerne, que nous avons licu de creire bien rénseignée, donne les détails suivans sur le meurtrier du conseiller Leu:

"Jacques Müller, originaire de Stechenrain, est un homme d'enviren 35 ans; il demeurait antérieurement près d'Unterchersel, était débiteur du craseiller Leu et connaissait parfaitement la maison de ce dernier. Il dissipa en peu de temps sen patrimoine en vivant dans la débauche et le libertinage, et eut à subir à deux reprises des peines correctionnelles. Il fit partie des conjurés du Stécembre. On lui premit 50,000 fr. pour assassiner le conzeiller Leu. Après deux tentatives inutiles, il résolut, samedi 18 juillet, de le tuer dans son lit, crime qu'il crestimma. Armé de son fusil, il se rendit à Elersol. Arrivé vers minuit près de la maison de Leu, il vit encere de la lumière dans la cuisine; quand elle fut éteinte et qu'il renernit plus aucun bruit dans la maison, il adosca contre le mur une petite échelle, qu'il avait ocié en deux, huit jours auparavant, pour voir si le conseiller Leu éfait écuché, et entra dans la chambre de derrière; il ressorit fau bout de guelques minutes de la maison par la porte, la l'accentif, et entra dans la chambre de coucher de M. Leu. L'assassin, petit et trapu, pouvait avec son long fusil atteindre surement et sans efferts M. Leu, couché sur un haut matelas d'ressort. Leccup partit, et les mots de "Josus Maria" prononcés par la victime lui firent suppeser qu'il avait tird juste : il prit aussitôt la fuite.
"Il exigea alors le prix du sang ; mais il ne le reçut

nrent supposer qu'n avant ure justo: il prit aussitôt la fuite.

"Il exigea alors le prix du sang; mais il ne le reçui pas; on l'avait trompé et leurré, de lausses espérances; il ne rapportu chez lui qu'environ quatorze louis d'or; dirieux de ce mécompte, il parla de la chose et fut arrêté.

"Avant-hier, après une longue et violente lutte intérieure, il navoné trait-à-coup sen crime; depuis lengtempa no était presque convaincu de sa culpabilité; le geólier l'avait trouvé plus d'une f.is pleurant et en proie à la plus vive agitation d'esprit. On n'a point eu receurs à des moyens rigoureux peur le contraindre à faire l'aveu de son crime; tout ce qu'ont dit à ce sujet les feuilles radicales est une insigne calemnie. Il se montre contrit et repentant."—Courrier de l'Europe.

THROUTE.

TURQUIE.

Constantinople a, depuis quelque temps, ses crices ministérielles tout comme la capitale d'un gouvernement constitutionnel. Cette feis d'ailleurs le changement survenu dans le cabinet ottoman, parait avoir quelque chose de plus significatif que les précédents. Reschid-pacha, ambassadeur actuel de la Porte près du cabinet des Tuiscries, est nommé ministre des affaires étrangères. Reschid est l'un des houmas les plus dévoués au culte fanatique et suranné, pout-être peur l'intégrité et l'unité de l'empire ottoman; mais du moins ce n'est point par le fanatisme, par la barbarie, c'est par la civilisation et le progrès que ce pocha cherche à relever et consolider son idele. Chose rare purmi les fonctionnaires tures, il est en outre assure-t-on, d'une probité remarquable, qualité fert insportante et pour le gouvernement et plus encore pour la population soumise à sa domination. Reschid a cié l'un des agents les plus actis peut-être de la ccalitin de 1840; mais depuis que Méhémet-Ali. décidé à se renfermer dans l'Egypte, semble ne plus songer à la Syrie qui le regrette sans doute, la France cat devenue l'alliée la plus désintéressée de l'empire ottoman, celle qui sans arrière peusée, sans doute, la France est devenue l'alliée la plus désinté-ressée de l'empire ottoman, celle qui, sans arrière pensée, peut le mieux se rapprecher des intentions de Reschid à la seule condition que l'humanité y gagnera quelque chose. Le gouvernement français aura done, sans aucun doute, apris avec pluisir l'élévation de Reschid.

BELGIQUE.

BELGIQUE.

Les chambres belges sont ouverles depuis le 10 novembre. Le discours du roi et les promières opérations parlementières n'ont offertrien de romarquable.

L'agitaçion causée en Suisse par la découverte et les, aveux de l'ussassin du conseiller Leu, loin de se calmer paraît s'élendre et acquérir une certaine intensité. La censtitution radicale inaugurée, il y a quelques mois dans le caston de Vaud, semble aussi porter d'assez mau-

vais fruits. Elle a servi tout à la feis de prétexte et d'instrument aux persécutions religieuses; doin d'être un sage d'ordre et de paix, elle est devenue une occasion de troubles et d'inquiétude.

GRECE.

GRECE.
En Grèce, l'existence ministérielle de Coletti semble sérieusement compromise. Malgré l'appui des 15 membres que le cabinet a été récomment autorisé à introduir dans ceite assemblée, le sénat a rejeté une loi sur les ports d'armes à laquelle le cabinet attachait une grande importance, et au nombres qui l'ont le plus vivement combattue, on cite le président de l'arcopage. En même temps le ministère anglais a fuit remettre une note par laquelle il blâme, dit-on, la marche de l'administrati n, et qu'il conclut en signifiant qu'il veut être remiboursé de sa quote part dans l'emprunt. Les plus fidèles partisans de Coletti ne croient pus qu'il puisse résister a tant d'embarras à la fois.

### EGYPTE.

Reschid Pacha a déjù quitté Paris pour aller occuper à Constantinople le poste de ministre des affaires étran-gères. Il sera remplacé ici par l'ambasadeur actuel de la Porte à Londres, et celui-ci aura pour soccuseur le ministre qui remplace Reschid, Chekeb, Chekeb-Effendi, dont la mission en Syrie se termine ainsi par une sorte de discrite.

dont la mission en Syrie se termine ainsi par une sorce de disgrâce.

La question des subsistances ne préoccupe pas, il parait, que le nord et l'occident; le Viceroi d'Egypte vient, à raison du mauvais état des récoltes, de défendre l'exportation des denrées nécessaires à la vic.

### PARTIE RELIGIEUSE.

#### AGITATION RELIGIEUSE.

Les troubles qui éclatent sur divers points de l'Eu-rope à l'occasion des questions religieuses, révelent l'ex-letance d'une cause universelle qu'il est important d'ap-profondir pour arriver à rétablir l'ordre au sein de la grande famille chrétienne.

grande samille chrétienne.

Dans le catholicisme, on voit des églises allemandes en séparer de l'église romaine; la Suisse se soulever pour s'opposer à l'extension des jésuites, et cette congrégation exciter en France des attaques qui ont para assez sérieuses pour déterminer la cour de Rome à des concessions.

concessions.

Dans le protestantisme, les sectes dissidentes élèvent de violentes réclamations contre les positions politiques prises en Allemagne à la suite des guerres de religion par les églises officielles qui professent la confession d'Augsbourg.

Des agitations pareilles existent depuis longtemps en Angletorre; ainsi, dans tous les centres où fermente la pensée humaine, l'ordre matériel est troublé par la réjection des esprits centre l'autorité spirituelle quand, ils croient, qu'elle veut, se servir du pouvoir temparel pour dominer les intelligences, se faire l'arbitre de la vorité politique, et contester à l'humanité la lumière qu'elle regoit directement de son créateur, et à l'aide de laquelle alle voit la religion des choses, les lois qui régissent le anonde physique et le monde moral.

Nous croyons qu'aucune opposition ne s'élèverait dans les populations chrétiennes contre l'église entholique si on ne voyait en elle que la conservatrice du dogme révélé, la dispensatrice des grâces apportées sur la terre par la mission du Christ.

L'autorité spirituelle ne serait point attaqué si elle était séparée du temperel; c'est la réunion des deux pouvoirs qui, dans le protestantisme, cemme dans le carbolicisme, inquiéte les esprits, produit les conflits et les désordres. Des agitations pareilles existent depuis longtemps en

désordres.
Les opinions gallicanes qui établissent la séparation et l'indépendance de ces deux pouvoirs sont donc favorables à la religion et même à l'autorité spirituelle, puisqu'elles les mettent à l'abri des réactions de l'esprit de

libertó.

Ces considérations doiventêtre méditées par les hommes d'état qui sont chargés de maintenir l'ordre matériel dans les sociétés; elles doivent fixer l'attention des protestans éclairés comme des catholiques.

Elles aiderent à comprendre comment l'unité peut se rétablir un jour au sein de la chrétienté, et comment l'ordre peut se rasseoir sur des bases stables; cur il ne faut pas douter que les perturbations politiques n'aient leur sources dans les profundeurs des questions religieuses. C'est dans le first intérieur de l'homme qu'il faut porter la paix si on veut qu'elle règne dans les sociétés.

—La Gazette de France.

### DES SCHISMATIQUES ALLEMANDS.

Malgré l'ardeur de ses efforts et l'injuriouse témérité de ses doctrines sacriléges, le rongisme, après avoir fait un certain bruit, n'a plus le pas. Vainement il en aappelé aux passions en disant, par l'organe de Ronge: "Le but du catholicisme allemand est d'amener une religion dans laquelle chacun puisse croire ce que bon lui semble." Les passions ont pu s'applaudir de cette liberté, de cette espèce de sanction donnée à leurs excès; mais quelle base pour un culte nouveau, à une époque où les soi-disant réformateurs, avec leurs théories faciles, ont la prétention de se constituer prédicans de morale! Aussi les protestans raisonnables ont-ils repoussé ce scan aleux appui qui leur était of-sert; et, si le cabinet prussion a toléré, encourage la nouvelle secte avec l'espoir de s'en faire un levier pour son monopole évangilique, but qu'il n'a pas atteint ; d'autres gouvernemens protestans aussi, ont interdit aux faux docteurs,

à ces loups dévorans, l'entrée de leurs états. Outre l'immoralité de leur conduite et le danger de leurs tendances politico-religieuses, les coryphées du schisme rongien portaient en cux un germe de mort: c'était le défaut d'unité, par suite duquel ils ne pouvai nt formuler un symbole à proposer à leurs adeptes; et ce défaut n'avait nullement été détruit par le concile où ils prétendaient régler les bases de leur foi. Qu'en est-il résulté? La division devenant chaque jour plus vive entre cux, leurs passions se révélaient dans tout ce qu'elles avaient de hideux, et ainsi leur masque tombait de luimême. Faut-il s'étonner, après cela, que des champions de ce schisme l'aient abandonné pour rentrer dans la voie où ils auraient dû rester? De ce nombre est un nommé Julien Chownitz, dit Joseph Chowanetz, qui s'était fait un nom dans la littérature et les journaux ro mantiques. En revenant à l'unité catholique, il a publié des aveux qui nous édifient complètement sur la vertu des sectaires. Il y raconte qu'après avoir été élevé dans la religion catholique, il était devenu incrédule ; que, las des doutes désespérans de l'incrédulité, il s'était jeté avec empressement, avec une espèce de frénésie, dans la nouvelle secte; mais que, n'ayant reconnu dans ses principaux adeptes que d'ignorans jongleurs (le prêtre de la secte, à Ulm, ne savait pas même le Pater), il a eu le bonheur d'ouvrir les yeux à la lumière véritable, en

revenant à la religion de son enfance. La défection de Chownitz a fait une impres sion profonde en Allemagne; homme instruit et rédacteur d'un journal à Ulm, il était regardé comme une des plus précieuses acquisitions faites par la secte, d'autant plus qu'il jouit, ainsi que nous le disons plus haut, d'une certaine réputation comme écrivain. Pour se soustraire à la fureur des rongiens, qui étaient gens à lui faire payer cher sa défection,il l'avoue lui-même, il, s'est transporté à Mayence où, par l'entremise et les soins paternels d'un curé de cette ville, il a trouvé grâce devant Dieu et son Eglise veritable.

Un autre sait de même nature est venu con soler encore l'Eglise catholique. L'ancien chapelain Rudolphe s'était agrégé au schisme de Czersky, et cet horésiarque l'avait établi curé de sa secte à Dantzick. Quelque tems émule de l'apostal Dowiat, il a reconnu son erreur et s'est rendu à Neisse, où il a fait abjuration solennelle de son apostasie. Il demande pénitence canonique pour se rendre digne de la misécorde de l'Eglisc, et obtenir d'elle la grace d'être réintégré dans les fonctions sacerdotales. Un tel exemple de retour à la foi et à la sonmission, aux justes rigueurs de la pénitence, ne sera pas, il faut l'espèrer, sans influence sur quelques-uns des complices de son égarerment.

### Résumés et Citations des Journaux.

Voici un état des baptêmes, sépultures et mari-ages qui ont eu lien dans la paroisse de Montréal pendant l'année 1845 ; ceci ne comprend que les catholiques.

Baptôme :. Canadiens 1532 Irlandais 1023 pultures Mariages. 1711 Canadiens 201 Irlandais 202 Sépultures

(Mélanges Religieux.)

(Mélanges Religieux.)

Nous avons lu avoc plaisir dans le dernier Nodos Mélanges Ileligiaux les procédés d'uno réunion de plusiours membres du olergé qui a ou lion à Sto. Mario, sons la présidence de Mossire Mignault curé de Chambly, aux fins de venir en aide à ce journal et d'on assurer la continuation. Une sous-cription fut ouverte, et un montant assez considérable fut spontanément souscrit. Par une résolution adoptée à Punanimité, los membres présons font un appel au clorgé des doux diocèses pour le prier de se joindre à cette bonne œuvre. Nous espérons que cette résolution aura de l'éche dans tout le pays.—Minerve.

Le Canada Gazetta publiera à l'avont dans les deux

Lo Canada Gazetta publicra à l'avenir dans les deux angues tous les documents et proclamations officiels, et imprimeur de la reine a été autorisé d'envoyer la Ca-oda Gazette aux personnes suivantes du Bas-Canada;

à tous les juges, commissaires des faillites, présidents des sessions trimestrielles, surintendants de police, magistrats de police ou stipendiaires, aux greffiers de toutes les cours, aux shérifs et coronaires, aux anciens mugistrats cours, aux shérifs et coronaires, aux anciens mugistrais qui résident dons les places incorperées, aux officiers de l'état majer de la miliee, aux curés, pasteurs et ministra de l'évangile, aux conseils municipaux, aux régistrateurs, aux collecteurs de douanes, aux diverses bibliothèques publiques, collèges et autres institution d'éducation supérieurs.

icure. La distribution des statuts ecra à peu près la même ue celle de la Gazette, ainsi que des statuts révisés du Canada.—Journal de Qu bec.

Divonce En Canada.—On dit que la reine a refusé sa sanction au bill du divorce du capitaine Harris, le premier bil de ce genre qui ait été passé par la législa-ture des Canadas unis.—Canadien.

TRAITÉ ENTRE LA GRANDE-BRETAGNE ET LE BRÉSIL.—Un journal de Wushinton dit que des plénipotentiaires ont été nommés par les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Brésil peur négocier, à RioJaneiro, la conclusion d'un traité qui puisse aider à la suppression de la traite ou du cemmerce des esclaves sans nuire aux intérêts commerciaux brésillens.—Iden.

Un canadien baptisé dans le jourdain-UN CANADIEN HATTISÉ DANS LE JOURDAIN.—M. Léen Gingras, du séminaire de Québec, à rapporté de son voyage en Palestine une bouteille de Penu de ce fleuve célèbre qui, soigneusement cachetée, s'est conservée pendant le long trojet qu'a fait ce Monsieur. Ayant eu à haptiser ces jours dermiers, Penfant de l'un de nos concitoyens (M. Ant. A. Parent fils), M. Gingras a cu l'heureuse idée de se servir de cette eau à laquelle s'attachent tant de souvenirs. Nous croyens bien que c'est la première fois que l'on baptise sur les bords du St. Laurent avec l'eau du fleuve dans lequel notre patron, St-Jean-Baptiste, a baptisé le Sauveur du monde.—Idem. ENCORE LA MILICE.—Nous avons promis à nes lec-

Encone La Milice.—Nous avons promis à nes lec-teurs de revenir sur ce sujet, et ce serait à n'en plus finir si neus repassions en revue tout ce qui a cu lieu dans chaque localité. Le mécontentement occasionné par la nouvelle erganisation de la milice, est encore plus grand qu'on ne le pensait. Chaque jeur nous fait connaitre de nouvelles injustices commises envers d'anciens et respectables officiers. Dans un moment aussicritique que l'est celui-ci; à la veille d'une guerre dont l'issue devra nécessairement décider du sort de ce avas, en un eut se rendre comme de l'incupie ou de la d'anciens et respectubles officiers. Dans un moment aussi critique que l'est celui-ci; à la veille d'anc guerre dont l'issue devra nécessairement décider du sort de ce pays, en ne peut se rendre compte de l'incurie ou de la maladresse avec laquelle la milice est réorganisée. Nous avens dépt fuit voir que dans la ville de Montréal on s, de propos délibéré, exclu presqu'entièrement la pepulation canadienne des cadres de la milice, et dans les campagnes, dans celles mêmes qui devront être le théttre sanglant de la prochaine guerre, l'esprit de parti et le favoritisme ne pouvant s'exercer en faveur d'hommies d'origine anglaise, on semble s'appliquer à comnettre des injustices-tout comme si on cût le projet arrêté de faire naître la désaffection. Nous ne pouvons encore accuser lord Catheart de se prêter sciemment à des menées aussi impolitiques et nous espérons qu'il sentira l'argente nécessité de s'origidérie de tous les faits, qui, suivant les d'oriements futurs, pourraient aveir des conséquences plus ou moins graves. Lord Catheart ignere peut-être que depuis dix ou douze ans, la diminution des récelles jeinte aux érènemens de 1837 et 38, ont causé une énuigration d'au moins 30,900 canadiens aux Etats-Unis.—Cette émigratien continue encore malheureusement par suite du mécontentement et du mal aise qui régnent dans le pays et elle augmentera sans doute à la neuvelle d'une déclaration de guerre, si les efficiers de milice et le geuvernement lut même ne possédaient pas la confiance des habitants. Or, comment le gouvernement pourra-t-il l'avecir cette confiance, s'il n'est pas juste, et à quels titres les efficiers de milice pourraient ils y prétendre s'ils n'étaient que les instruments d'un pouvoir qui proseriraient lours côncitoyens ?...—Ninerve.

Elections Municipales.—He et d'espérer que les instruments d'un pouvoir qui proseriraient lours côncitoyens ?....—Ninerve.

instruments d'un privoir qui proseriraient iours conchoyens ?....—Minerve.

Elections Municipales.—Il est d'espérer que les
électeurs de tous les quartiers s'empresserent de faire
choix de candidats dignes de les représenter, mettant éc
côté tout esprit de partit, tous préjugés nationnaux. Nos
adversaires politiques commencent à s'appercevoir que le
système qu'ils ont mis en usage dans les précédentes
électiens n'est pas le meilleur; les taxes les écrasent
amsi bien que nous ; ils le sentent maintenant, c'est pourquoi ils sont déterminés à n'élire que des pursonnes qui
join dront l'économie au désir de veiller toujours aux
amólicrations de la cité. Il faut le dire, les citoyens de
Montréal gémissent depuis quelques amées sous un systême de taxation horrible, et disproportionné ussurément à leurs revenus et à leur richesse. Pour peu que
l'on suive les affaires de près, il est facile de s'apperceveir que les affaires de près, il est facile de s'apperceveir que les affaires de la corporation sont bien mai administrées. On manque surtout d'économie : tous les travuux de la cité se font au poids de l'or. Il existe un systême de gaspillage dont on ne se fait pas scrupule dans
plusieurs départements, et des sommes considérables y
sont dépensées en pure perte. Il existe pour ant dans le
conseil des hommes qui ent le bien de la cité de œur, mais
malheureusement, ils ne sont pas en majorité.—Idem.

Les caunes de la cité se le la conformation de la cité de œur, mais
malheureusement, ils ne sont pas en majorité.—Idem.

malheureusement, ils ne sont passen majorité.—Idem.

Les crimes de l'an 1845.—Il résulte d'une statitique, fournie à n-tre contrère le Moraing Neus, qu'il y a cu, duns les différentes cours criminelles de la ville de New-York, 3,645 procès pendant l'année qui vient de finir. Il y a cu six accusations de meurire qui ont été suivies de deux condamnations et a cour des Sessions ginerales, il y a cu 281 condamnés doivent être pendus, et 125, dont è femmes, ont été évoyés à la prison de Sing Sing. La cour des Sessions speciales est celle qui a cu le plus de bésogne. Les condamnations pour filouterie se sont élevées à 991, et celles pour assute et betteries à été. 713 hommes et 163 femmes ont été condamnés au Pénitentiaire; 229 hommes et 88 femmes à la prison de la ville, 87 petits garçons et 4 petites filles à la Maison de Refugo.—Courrier des Es U,

### FEUILLETON.

### SIX MOIS D'INDEPENDANCE.

# CHAPITRE I.

LA TERRE CLASSIQUE DE LA LIBERTE.

-Non, mon cher oncle, disait Emile de Péreuse au vieux baron d'Héricourt en prenant l'attitude d'un martyr exposé aux bêtes féroces, je ne ferai pas lachement le sacrifice de mon indépendance, de ma volonté d'homme, a l'emploi subalterne de secrétaire d'ambassade.

-Mais tu la sacrifierais bien mieux, ton in dépendance, si je consentais à ton mariage; si ie laissais épouser un enfant de seize ans par un ctourdi de vingt-doux qui s'en repentirait à

vingl-trois.

Distinguous, mon oncle: ma cousine Marie est la femme de mon choix, je l'aime; personne ne me l'impose, au contraire. Précisément parce qu'elle est fort jeune, son caractère sera plus souple, plus docile; elle adoptera mes goûts, mes pensées, so luissera guider par mon expérience, et j'aurai ainsi en partage tout le bonheur de l'amour sans aliéner mon indépendance.

-Je n'oppose que peu de mots à ce beau discours: Marie est ma pupille. Je ne sais ce qu'exige le soin de conserver ta noble indépen-dance, mais je sais parfuitement ce qu'exige mon devoir. Je ne hasarderni pas le bonheur mon devoir. Je ne hasardem pas le pomieux de Marie. Deux ans d'épreuve! tu les abrégeras si tu acceptes la place que mon affection

t'a ménagée.

-Mon oncle, le temps des épreuves chevaleresques est passé. Que ne me condumnez-vous à passer deux ans sans parler; ceci était fort à la mode du temps de l'Astrée, et m'attacher à la diplomatie rentre assez dans cette méthode.

-Emile! tu comptes un peu trop sur ma tendresse, et tu oublies que, sous certains rap-ports, les oncles aussi sont indépendants.

Si ma résolution n'eût pas été irrévocable,

cette phrase me déciderait.

Et Emile, se redressant fiérement passa deux doigts dans sa chevelure bouciée, avança l'autre bras avec une dignité romaine.

-Je refuse, mon oncle, dit-il, je refuse pour

mériter votre estime.

M. d'Héricourt sortit en fermant un peu vivement la porte du salon, et le lendemain Emile était parti pour l'Angleterre.

-Voilà, murmurait-il en s'endormant dans le malle-poste, le malheur d'être l'unique héritier d'un oncie riche et passablement entête. Je l'aime, au fond..., mais lui céder !... Fi donc ! cela ressemblerait à une spéculation ; et avec une âme noble, un caractère indépendant, on repousse les méprisables calculs.

En mettant le pied sur le paquebot, Emile commença une très-belle apostrophe à la terre de la liberté, qu'il apercevait en perspective. Malheureusement il était à peine à l'exorde de ce morceau d'éloquence, lorsqu'un assez violent roulis produisit son esset accoutume et l'arrêta court. Vainement l'énergie de la volonté lutta contre une ignoble souffrance, le philosophe fut obligé d'appeler au secours, et, après s'être jeté vingt fois en travers sur les lits de la cabine, avoir maudit la mer, le vent, le paquebot et un tant soit peu l'Angleterre, il lui fallut, lorsqu'enfin on toucha au rivage, se faire remorquer à terre par deux matelois.

a terre par deux mateiois.

Emile s'était bien gardé de se munir de lettres de recommandation. D'abord, il était parti brusquement; puis, n'était-ce pas se créer des devoirs à remplir, se préparer des chaînes, gèner le libre essor de sa volonté, auquel il serait de sa library de se library de se library.

si lieureux de se livrer!

Copendant, jeté seul au milieu do Londres, et parlant anglais de manière à n'être entendu par aucun des habitants de la Grande-Bretagne, Emile, après avoir parcouru Hyde-Park dans

tous les sens, déchiffré les inscriptions de West-minster, visité la Tour de Londres, regardé couler la Tamise et baillé immodérément à l'Opéra, s'aperçut un beau jour, en regardant à travers l'élégant filet qui contenait ses financos, que sa hourse marchait en sens inverse de son ennui.

Il sortit, profondément absorbé par des paraphrases sur ce texte, et, marchant la tête baissée, il se heurta contre un ancien ami de son oncle : celui-ci, établi pour quelques mois à Londres chez des parents, ne le savait point en révolte, et l'accueillit avec le plus affectueux intérêt. Il lui proposa son patronage s'il désirait être présenté dans le monde et profiter de son court séjour pour connaître la société anglaise.

Emile, ne croyant pas sa liberté compromise dans cette occasion, accepta avec effusion des

offres si bienveillantes.

D'ailleurs, après quinze jours d'isolement complet, le pauvre Emile ressemblait à ce rau-vage de Delille au Jardin des Plantes, et la vue d'un Français opéra sur lui l'effet du palmier sur le pauvre habitant des forêts. Après un cordial\_serrement de mains et un

joyeux Au revoir, Emile revint chez lui dans une situation d'esprit beaucoup plus satis-

-Au fait, se disait-il à lui-même, je n'ai vu Londres que sous les rapports matériels : je n'ai eu commerce jusqu'ici qu'avec les choses; c'est maintenant que je vais savourer avec délices tous les rassinements de la civilisation et du luxe, dégagés des entraves dégradantes que, sous d'autres gouvernements, l'usage, les préjugés et les lois placent sans cesse sur votre route. Ici, une sage liberté entourant l'homme moral de sa puissante sauvegarde, il peut exercer sans restriction sa volonté, ses facultés intellectuelles et agrandir ainsi le cercle de ses actions et de ses pensées.

Rentré dans son appartement, Emile se sentit le besoin d'exhaler son contentement, et n'ayant personne à qui parler, il tire son violon de la boîte poudreuse où il gisait depuis son arrivée, Bientôt les plus gracieuses variations se dérou-

lèrent sous ses doigts agiles...
A peine les sons se furent-ils répétés d'échos A pello les sons se turent-lis repetes à echos en échos dans les corridors et los escaliers, que le maître de l'hôtel, rouge et haletant, se pré-cipita dans la chambre, et, saisissant lo bras d'Emile comme s'il eût voulu arrêter un coup d'épée prêt à transpercer un homme :

-Monsieur, s'écria-t-il, ne savez-vous donc que c'est aujourd'hui dinanche?

Puis, entraînant Emile vers la fenêtre, il lui montre quelques personnes qui désignaient du doigts la maison avec un air irrité.

·C'est-ce que cela signifie, monsieur Smith? —Cela signifie... Ignorez-vous qu'on ne doit nas faire de musique le dimanche? vos airs d'opéra vont saire monter le constable et mettre tous les voisins en émoi.

Il arriva de cette explication ce qui arrive toujours en semblable occasion, la résistance enflamma le désir, et Emile, qui n'ayait pas songé à la musique depuis quinze jours, sentit tout à coup qu'il était impossible do vivre le dimanche sans jouer du violon. Aussi se montra-t-il d'abord intraitable, il aurait exécuté dix concertos sans reprendre haleine, si son hôte n'avait en l'houreuse idée d'employer la prière et les formules les plus attendrissantes pour sauver l'honneur de sa maison. Emile se laissa fléchir; trouva lo journée d'une longuenr in-terminable, et eut la faiblesse de penser tout bus qu'une religion accusée d'intolérance avait bien doucement bercé son enfance, et ne s'etait jamais montrée à lui sous des formes aussi rigoureuses.

Le lendemain le nuage s'était dissipé, et Emile s'acheminait joyeusement vers la de-meure de M. de Brémont, lorsque, arrêté par un rassemblement dans la ruc, la curiosité lo fit avancer dans le groupe, qui s'épaississait de minute en minute. Il se trouva enfin pris dans un cercle compact, et un singulier spectacle offrit à ses yeux.

Deux hommes, nus jusqu'à la ceinture, la tête entourée par des mouchoirs, les poingts serrés et l'ail ardent, s'ayançaient l'un sur l'autre avec furcur. Vainement Emile voulut

5 . 2 24 1 2

s'échapper, le cercle s'était resserré derrière lui, il fallut se résigner à contempler cette horrible lutte. Bientôt l'un des assaillants asséna un coup si violent à son adversaire entre les deux yeux, que celui-ci tomba à la renverse,

en apparence privé de vie.

A l'aspect de cette figure bleue, meurtrie, ensanglantée. Emile, entraîné par un irrésistible mouvement d'horreur et de pitié, s'élança pour secourir le malheureux; mais aussitôt un cri général d'indignation s'éleva dans la foule des spectateurs. Les plus rapprochés se jeterent sur lui, et son beau mouvement d'humanité allait le faire assommer sur la place, si un constable étant survenu ne l'avait arraché des mains d'une multitude enragée, que sa qualité d'étranger adoucissait très-peu en sa faveur.

Après de longs débats, le pauvre Emile par-vint à comprendre qu'il était expressément défendu d'intervenir dans les luttes de ce genre, et qu'à moins d'être complétement ignorant dans le grand art de boxer, on savait que c'était l'af-faire du combattant de se remettre sur ses pieds ou de passer de cette vie à l'autre, sans géne et

sans obstacle,

On l'entrainait chez le magistrat pour expliquer sa défense, lorsque son estomac réveilla si vivement en lui un souvenir de déjeuner, qu'il tira de sa poche la carte de M. de Brémont, en réclamant avec instance la liberté de se rendre où il était attendu. Lorsqu'on vit sur cette carte l'indication: "Chez sa seigneuric lord Kenmore, Saint-James-Square", la physionomie du constable s'adoucit, et, dégageant Emile de la foule, il le conduisit hors de toute

atteinte, et le salua civilement.

A l'heure convenable, M. de Brémont introduisit Emile dans le petit salon de lady Kenmore, où déjà quelques personnes étaient rassemblées ; mais, au grand étonnement d'Emile, aucunc d'elles ne parut s'apercevoir de son existence. L'aimable maîtresse du logis l'accueillit avec une distinction qui trahissait un peu son origine française; mais bientôt une nouvelle visite dé-tournant de lui l'attention de lady Kenmore, Emile, par contenance, essaya d'adresser quel-ques mots à sa plus proche voisine. Un regard ques nots à sa plus proche voisine. On regard étonné fut la seule réponse qu'il obtint, et sa position serait devenu intolérable, si lady Kenmore, avertie par un sourire de M. de Bré-mont, ne l'eut tout à coup tiré de cet embarras en le nommant à chacune des personnes qui composaient le cercle de cette matinée. Alors son bras ayant été convenablement seconé par les hommes, ses profonds saluts aux femmes payes par de légères inclinations de tête plus ou moins gracieuses, il lui fut permis d'écouter des his-toires dont les héros lui étaient inconnus, et de glisser des réflexions et des questions qui possédaient dix chances contre une de n'avoir pas le sens commun.

Cependant, comme Emile avait le bonheur d'être habillé à Paris par un excellent tailleur, et au'il nouait remarquablement bien sa crayate, les hommes lui trouvérent de la solidité dans le jugement, et les femmes rendirent justice à la bonne grâce aisée de ses manières. Aussi lady Kenmore l'invita à dîner pour le lendemain, et la duchesse de Kingston l'avertit, avec un sourire gracieux, qu'elle donnait un bal le jour

d'après. Emile dina chez lady Kenmore, emprisonné entre les deux personnages les plus formalistes de l'Angleterre, à qui son ignorance profonde des usages reçus inspirait une pitié très-voisine du mépris, et comme le terme moyen de la durée d'un dîner auglais est de trois ou quatre heures, on peut juger de l'agrément de cette journée pour l'infortuné, obligé de soumettre son indépendande à une si rude contrainte.

-Au moins demain, se dit-il en revenant chez lui un peu étourdi par la durée d'une cir-culation de vins de France qui avaient excité parmi les convives une intarissable éloquence sans altérer leur gravité, la liberté du bol me permettra de m'amuser à mon gré.

Funeste déception.

Lorsqu'à grand renfort de coups de coude et d'épaule Emile, habitué en France à ce manège, fut parvenu, au milien de la salle de bal, il pro-.. mena ses regards ravis sur un essaim de jeunesbeautés, dont les cous de cygne et les épaules

satinées n'étaient dérobés à l'admiration par aucun voile envieux. Pendant quelque temps, incertain parini tant de mervelles, il n'osait urrêter son choix, lorsque, voyant M. de Bre-mont s'ayancer vers lui, craignant quelque atteinte à sa liberté, il s'avança vers une ainable figure souriante, dont le doux regard semblait appeler les danseurs; mais à peine eut-il adressé son invitation, que le gracieux visage prit l'expression la plus froide, et un refus sec et laco-tique fut tout ce qu'il obtint. —Qu'avez-vous fait ? lui dit à demi-voix M.

de Brémont, qui le tirait vainement par le bras depuis quelques instants, vous n'avez pas été présenté à cette jeune personne, elle ne peut danser avec vous; mais, tenez, voici la du-chesse qui vous envoie désigner une danseuse.

En esset, une des personnes chargées de faire les honneurs du bal s'avança vers Emile, le

prit par la main en lui disant à l'oreille :

—C'est une parente de la duchesse de Kington, il sera poli de lui demander d'être votre dan-

seuse pour la soirce entière.

Emile leva les yeux, et vit devant lui une tigure longue, séche et pâle, dont les formes anguleuses et la tournure provinciale le glacèrent d'effroi; mais, sans qu'on s'inquiétat de son consentement, il fut présenté, nommé, engagé, accepte, et n'eut' qu'à s'incliner en silence. Pour comble d'infortune, sa partenaire, en dépit de sa physionomie lugubre, était une danseuse infatigable et une bayarde intarissable. Le malheuroux Emile ne put même jouir de sa liberté pendant les intervalles de repos, car alors il était obligé de pourvoir à des exigences multipliées et de renouveler sans cesse de pénibles pro-menades, qui se terminaient toutes au buffet.

Ses soulfrances ne furent cependant pas sans fruit; une tante de sa danseuse, chargée de la chaperonner pendant cette soirée, et charmée de pouvoir, grâce à l'activité d'Emile, se livres à son goût pour le jeu, l'invita, ainsi que M. de Brémont, à venir passer huit jours dans son château, où elle retournait, la saison de Londres

s'avançant. Emile, enchanté de cette occasion de contempler l'aristocratie anglaise sous son plus bel aspect, se hâta d'accepier, et trouva d'assez beaux yeux à sa danseuse.

Mais là, comme à Londres, le chapitre des

desappointement l'attendait.

Promonades symétriques le matin, toilette de hal tous les jours, dîners interminables, et mu-sique atroce pour clore la soirée. Pas une heure de liberté! pas un instant de ce doux laisser-aller de la vie de campagne, qui donne même à des indifférents rassembles l'apparence d'une reunion d'amis. Enfin, le huitième jour arriva, et, malgre l'explosion d'un ellroyable orage, malgré la pluie, le vent et la foudre, M. de Brémont déclara que, la mort dût-elle s'en-suivre, il était impossible de rester neuf jours des Anglais quand on était invité pour hoit.

Les chevaux, épouvantés par le tonnerre, verserent les deux voyageurs au beau milieu de la route. Emile en fut quitte pour une énorme bosse au front, un œil complétement poché, deux sévères écorchures au genou et un poignet foulé, M. de Brémont n'avait à déplorer que la perte de sa perruque. Donnant le bras à son compagnon, il parvint à le traîner jusqu'à un village voisin, où, dans la plus misérable au-berge qui jamais cût servi de refuge à des conducteurs de bœuf fatigués, ils passèrent le reste du jour à faire des compresses et à philosopher sur les coutumes anglaises, taudis qu'on raccom modnit leur chaise.

Emile garda sa chambre huit jours, et le premier usage qu'il fit de ses jambes et de ses yeux, fut d'aller assurer son départ pour Paris.

### CHAPITRE II.

### 1.ES TYRANS D'UN HOMME LIBRE.

Emile senti un tel transport de joie en touchant le sol de la France, en pensant qu'il pourrait jouer du violon tant qu'il lui plairait, se-courir les blessés quand il en aurait fantaisie, s'asseoir à table à côté d'un ami, prier au bal·la plus Jolio danseuse, rester un jour de plus à la campagne lorsque l'orage le menacerait, qu'il

oublia pendant quelques moments toutes les horreurs de sa position dépendante; mais bien-tôt une terrible funtasmagorie lit voltiger devant lui la figure irritée de son oncle, la mine boudeuse de sa jolie cousine, et donna un corps aux mille contrariétés de toute espèce qu'il avait ou croyait avoir ressenties, et il arriva, ressemblant toute son energie pour résister au choc du premier accueil. Mais quelle est sa surprise! M. d'Héricourt lui tend les bras, et parle du voyage sans la plus l'égère nuance de mécontentenient.

-Pendant ton absence, mon cher Emile, lui dit-il enfin, j'ai fait de sérieuses réflexions. Nous autres vieillards, nous avons presque toujours le travers de laisser la marche de nos décs se ralentir comme celle de nos jambes; nons ne savons plus suivre nos contemporains, non pas d'age, mais de siècle, et nous ne comprenons pas que le temps amenant d'autres mœurs, d'autres sensations, le bonheur ne s'atteint plus par les mêmes moyens. Je conviens donc que tu avais raison de voulois suivre ta propre impulsion plutôt que ma vieille périence, qui ne te servirait guère mieux qu'une perruque à la Louis XIV. Loin de vouloir porter atteinte à ton indépendance, je vais l'assurer à jamais. Voici le contrat d'une bonne et jolie erre, dont le revenu dépasse de beaucoup les besoins d'un philosophe. Maintenant tu es com-plétement maître de ta déstinée, et de nouvelles clations vont s'établir entre nous.

Ton appartement était trop près du mien, il en devait résulter de la gêne pour toi et pour moi. Je t'ai fait arranger cette aile entièrement separée; désormais tu iras, viendras, partiras, resteras, sans que j'en prenne le plus léger souci; car moi aussi je veux vivre indé-pendant. J'ai assuré ton bonheur; me voilà donc quitte de cette sollicitude qui me faisait veiller sur toi avec un si vif intérêt. Je songerai à moi sans distraction.

Emile, stupésait, balbutie des remerciements fort incoherents; mais, aussitôt qu'il est seul, il forme avec ravissement cent projets pour essayer sa liberté. Le premier, c'est de voler vers sa cousine et de mettre sa nouvelle fortune

à ses pieds.
Mais combien il est difficile d'exécuter ce qui ne présente nul obstacle ! et n'a-t-on pas quelquefois envie de penser que l'antale était le plus heureux des hommes? Une réflexion Une réflexion subite arrête l'élan d'amour et d'enthousiasme, Quoi! enchaîner si vite cette liberté dont il n'a pu jouir encore? Au fond, son oncle avait raison: il est bien jeune, et sa cousine est presque un enfant. Il faut avant tout entreprendre ce voyage en Italic qui depuis tant d'années était l'objet de ses plus ardents désirs, et ne donner à l'amour que le temps nécessaire pour faire sa paix avec Marie et obtenir d'a-vance le pardon d'une nouvelle absence. Il hâte donc une élégante toilette qui lui semble devoir ajouter a l'effet de ses discours pour courir près de sa cousine ; mais à l'instant où, les cheveux bien boucles et le cœur ému, il allait se précipiter dans l'appartement qu'occupent Marie et son institutrice, il se trouve en ace de son ami Charles d'Alby et Albert de Bertonville.

Emile s'empresse de raconter à ces deux auditeurs émerveillés sa nouvelle position ; mais, impatient de revoir sa cousine, il veut abréger 'entretien, et leur explique le motif de sa précipitation.

-Mais tu ne peux nous quitter maintenant, dit Albert avec gravite, je venais te chercher nour t'emmener à la course au clocher. Cernay icnt un pari considérable, c'est notre umi à tous, et dans une journée qui compromet sa bourse et sa vie, tu ne peux te dispenser de lui donner une marque d'intérêt.

-Mais j'irai vous rejoindre; je veux avant tout voir ma consine.

Je ne t'accorde pas une minute. Que penserait Cernay. Si ton oncle avait conservé, comme les anciens parlements, le droit de remontrance, passe encore; mais te voilà libre, indépendant, tu peux faire tout ce qui te plaît, et certainement il te plaît de venir avec nous.

Mais... — Mais': yeux-tu exercer ta li—

-Mais... —Mais'; veux-tu exercer ta li berte, oui ou non? alors suis-nous.

Sans doute Marie était douce, bonne, sensible ct sincèrement attachée à son cousin; mais il y a jusque dans nos meilleurs sentiments une petite part pour l'amour-propre, et peut-être serait-il fâcheux qu'elle lui fût enlevée; car l'envie de valoir plus ne nait-elle pas de la pensée qu'on vaut quelque chose! Ainsi Marie, dont le cœur avait tressailli de joie au bruit de l'arrivée de son cousin, fut piquée lorsque la première heure s'écoula sans que le coupable parût; à la seconde, la faute, qu'on était dis-posée à pardonner, parut très-grave; et à la troisième, Emile était inexcusable.

-Eh bien, ma chère Marie, dit M. d'Héricourt en rentrant, il faut, je crois, nous décider à dîner sans Emile. Je l'ai aperçu au milieu d'un groupe qui se disposait à fêter les vainqueurs de la course dans quelque banquet plus somp-

tueux et plus gai que le simple dîner de famille. Marie pencha sa tête sur son métier et parut très-occupée à finir une sleur qui n'avançait guère.

-Au surplus, ajouta M. d'Héricourt, je m'applaudis de plus en plus de mes nouvelles conventions avec lui. Peut-être ne le verronsnous pas bien souvent; mais un jeune homme inoccupé a tant d'affaires !... Allons, ma nièce, imitons-le aujourd'hui; ne songeons qu'au plaisir. Tu sais que tu dois ta soirée à Mme de Servan; je n'ai pu te refuser aux instances de sa fille, quoique cette fête soit bien brillante et bien bruyante pour une si jeune sille et un si vieil homme! mais tandis que tu danseras sous la garde de la bonne Mme Dumont, je prendrai patience en faisant un whist dans un coin. J'avais déposé sur la cheminée de ton cousin l'invitation de Mme de Servan : peut-être nous rejoindra-t-il au bal.

Marie, le cœur gros, les yeux remplis de larmes, suivit son oncle dans la salle à monger; mais le dîner no sut egayê que par les plaisan-teries de M.d'Héricourt sur les suites inévitables d'une course au clocher.

A la fin Marie, appelant la fierté à son aide, releva son beau front, et ses yeux brillants annoncèrent le dessein formel de paraître le soir assez jolie, assez séduisante pour ramener ou punir un ingrat.

Pendant ce temps, Emile, entouré par une douzaine d'amis dont chacun était plus despote et plus entêté que dix oncles, s'était vu entraîné de la course au casé de Paris, et du casé de Paris au balcon de l'Opéra, pour assister au début d'une danscuse qui lui était parsaitement inconnue.

-Mais je dois retourner diner chez mon oncle, avait-il répété sur tous les tons

-Tu no dois rien; ne te souvient-il plus que tu es libre ?

-Mais je veux...

-Tu ne veux pas davantage; cette fantaisie est un reste de mauvaise habitude d'écolier.

Use de ton indépendance. Et un bras passé sous le sien compléta l'ar-gument en l'entraînant malgré lui.

N'était-il pas libre ?

Le diner fini, Emile, malgré les déviations que le vin de Chanpagne et le punch faisaient subir à la ligne do ses idees, méditait une fuite adroite; mais ses amis l'entraînèrent à l'Opéra pour assurer le succès d'une danseuse qui possédait des titres incontestables à leur intérêt.

Bref, Emile arriva chez Mme de Servan juste à temps pour recevoir des mains du laquais de son oncle le manteau de sa cousine et le lui présenter à sa sortie du bal.

Les deux fiancés se quittèrent furieux l'un contre l'autre, et l'orgueil irrité d'Emile lui rendit le service d'aider son esprit à inventer une foule d'excellentes raisons toutes amenant forcément cette conclusion : que ses amis étaient les plus discrets du monde, et que sa cousine voulait exercer sur lui une insupportable tyrannie.

Emile rentra à cinq heures du matin, ayant fait des efforts inouis pour s'amuser sans pou-voir y parvenir. Son sommeil fut agité par une soule de rêves incohérents; mais à travers ces images confuses reparaissaient toujours le sou-rire malicieux de M. d'Héricourt et les yeux' courroucés de Marie. Au réveil, Rome, Venisc et Naples s'offrirent

dans toute leur splendeur à l'imagination d'Emile, et pensant que ce nouveau voyage serai très-noble vengeance, il ne songea plus qu'au départ; mais Charles d'Alby en avait décidé autrement.

MARY TELLER.

-Musée des Familles.
(A continuer.)

### LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 13 JANVIER, 1846.

Nos listes d'abonnement grossissent merveilleu-Nos listes d'abonnement grossissent merveilleusement depuis le commencement de l'année; les
nonts arrivent en foule; nous recevons en même
temps, de toutes les parties du pays, des correspondances et des témoignages d'approbation et d'adhésion bien honorables pour nous mêmes et bien
encourageantes pour l'œuvre que nous avons
tant à cœur. L'expression de ces nombreux
sentiments de sympathie et d'intérêt nous arrivent chaque jour, non seulement de la jeune
génération et de sos plus brillants membres; mais
ils nous viennent aussi des plus anciens et des
premiers citoyens des villes et des campagnes.
Notre pensée est pleinement appréciée de tous
nos compatriotes. Il semble que tout le monde se
donne la main pour répandre La Revue Cananienne, et lui assurer une vogue et un succès
qu'elle n'a pas encore mérité.

Il n'en pouvait être autrement quand on se rappelle l'usage que nos dames ont fait de L'Album
LITTERAINE ET MUSICAL, en recevant leurs visites
du premier de l'an. Ce qui plaît aux dames plaît
i tout le monde. Nous conservons un souvenir de
gratitude pour nos aimables compatriotes.

Nous remercions encore tous, ceux qui prennent
ant intérêt à notre Journal. Nous papublicane sement depuis le commencement de l'année; les

gratitude pour nos aimables compatriotes.

Nous remercions encore tous ceux qui prennent tant intérêt à notre Journal. Nous n'oublierons jamais la noble générosité qui los anime envers la cause de l'éducation, de l'industrie et du progrès en Canada.

L'avenir de ce pays est vaste comme son territoire. Les intérêts Canaditins—Français y sont étroitement liés et ne doivent pas rester en arrière dans la marche rapide des populations qui nous entourent; il faut presser le pas; mais nous n'avancerons jamais sans le flambeau de l'intelligence.

gence.

Pour nous, nous saurons agrandir tous les jours le champ de nos travaux et de nos observations. Nous suivrons le progrès, et notre cadre sera proportionné aux besoins de la population Canadienne.

### Histoire de la Semaine.

C'en est fait! les cris de guerre se sont appaisés on ne les entend plus que comme des échos loin-tains, qui s'en vont mourant dans les anfractuosités des montagnes. La paix! la paix! voilà la parole bienfaisante, qui courre de bouche en bonche debientaisante, qui courre de bouche en bonche de-puis quelques jours; ni le belliqueux incssage du premier décembre, ni le discours menaçant da gé-néral Cass, ni la sortie foudroyante du vieux Joins Quincy Adams, dont la fougue pour être un peu âgée n'en est pag moius vigoureuse et audacieuse, ni les agitations des discussions parlementaires de nt les agitations des discussions parlementaires de Wasiniscron, ni les cris de nos matamores, volontaires, chevaliers à la friste figure, qui rêvent la guerre, parce qu'elle désorganise la société, qu'elle substitue la licence à la loi, non tout ce tintamare, ce tapage n'a pu tenir la question de l'Orégon sur le terrain menaçant où l'avuit placé l'adresse de M. Patre.

La presse américaine a quitté bien vite ce ton virulent des premiers jours de la discussion—tou est rentré dans l'ordre. Aujourd'hui on raisonne, sans déclamer autant

Aujourd'hui on raisonne, sans déclamer autant.
La question y gagnera certainement beaucoup de charté, et les arguments dénués de bravades seront tout aussi forts, des deux côtés. Car, à la fin, sur un pareil sujet, les paroles qui s'adressent aux passions sont des comps d'épée dans l'enu.
Les nouvelles de Washington vont jusqu'an 3 janvier. Le vieux J. Q. Abans fit un discours sur la question de l'Orégon, dans le sons démocratique, qui étonna certainement le parti whig auquet il appartient, autant que le parti démocratique qui a toujours regardé l'ex-président comme le champion de l'Angleterre. Il s'est décidément prononcé pour le maintient des droits de l'Union à lout le territoire de l'Orégon, au 5ta 49e degrés de latitude. Il ne veut pas en céder la raoindre partie, et a communiqué son intention de voter pour donner à la Grande-Bretagne, l'avis préalable, et placer le pays dans un état convendle de défense.

. : : :

Mr. Adams est un zélé abolitioniste, il a déclaré Mr. Adams est un zele aboutionste, il a declare une guerre à outrance à l'esclavage des noirs dans le sud de l'Union. Espérerait-il par hasard, voir se réaliser, dans le cas d'une guerre, ses chères idées de l'émancipation des noirs; il y a peut-être une arrière-pensée dans sa conduite d'aujourd'hui—mais le remède est plus violent que le

Le Courrier des Etats-Unis dit que Mr. Adams : Le Courrier des Etats-Unis dit que Mr. Adams a poussé sa belliqueuse ardeur presque jusqu'au Don Quichottisme. Pour Mr. Calhovn, le fougueux Carolinien, il a, selon le même journal, sacrifié sur l'autel de la paix, sa popularité d'abord, et puis les intérêts et l'honneur, sinon de son pays, au moins de la démocratie, dont il est le chef.

En effet, en suivant l'histoire des trente dernières années, on trouve à chaque page les noms de ces deux grans hommes en parallèle dans toutes les difficultés qui ont surgi entre les Etats-Unis et l'Angleterre, Caltioun pour la guerre et Adams pour la paix quand-même et l'entente cordiale.

Aujourd'hui les rôles sont changés au grand

Aujourd'hui les rôles sont changés au grand étonnement de toute la population américaine, qui ne s'attendait guère à voir M. Adams monté sur un cheval de bataille, comme un preux, se

récipiter vers la guerre ; Le discours du 2 Janvier a été prononcé à l'occasion de la présentation par M. HARLISON pré-sident du comité des affaires militaires, d'un bill pour organiser deux Régiments de Carabiniers à cheval.

M. Adams a commencé par dire " que l'orga-

cheval.

M. Adams a commencé par dire "que l'organisation de deux régiments n'était qu'une mesure de plus ajoutée à toutes celles qui avaient été déjà proposées en vue des dangers de guerre résultant de la question de l'Orégon, et il s'est attaché à démontrer qu'il était impossible d'arriver à un but, tant que l'on ne se sorait pas mis d'accord pour réunir en un seul et même bill, tous ceux qui surgissent à la fois dans les deux chambres. "Du reste, a-t-il ajouté, avant de perdre notre temps à discuter, s'il est utile ou non de faire des régimens et de prendre d'autres précautions de guerre, il faudrait se demander s'il y a aucune probabilité de guerre. Quant à présent il n'y en a pas, et il ne peut y en avoir que lorsque le congrès aura adopté une mesure qui n'a pas été discutée encore, celle qui a pour but de signifier à l'Angleterre la cessation de l'occupation conjointe. C'est là la première mesure à prendre ; elle doit précéder toute espèce d'armemens qui, sans elle, sont inutiles." M. Adams continue a dire qu'on s'est mépris sur la portée du truité de l'occupation conjointe, si on a cru qu'il fait entre les deux puissances, le partage même temporaire de la souvemineté du 'soi car, selon lui, il se borne tout simplement à-leur donner des droits égaux, à l'exploitation commerciale du territoire.

Alors pour conclure une discussion oiseuse et inutile, M. Adams demande la cessation de l'oc-

merciale du territore.

Alors pour conclure une discussion oiseuse et inutile, M. Anans demande la cessation de l'ocpation conjointe et que notice on soit donnée de suite.

"J'ai toujours été prêt, a dit l'orateur, a signi-

"J'ai toujours été prét, a dit l'ornieur, a signifier à l'Angletere l'abrogation des conventions de 1818 et 1827, et j'y suis également prét aujourd'hui.—J'espère que l'onne et l'autre chambre du congrès seront d'accord pour adopter cette mesure qui devra être suivi ensuite de l'occupation du territoire tout entier."

M. Antere territoire en shillippique en expri-

territoire tout entier."

M. Anams a terminé sa philippique, en exprimant sont étonnement de l'apathio de certains membres, lorsqu'il s'agit de prendre leur Orégon, et en disant: "si la guerre vient, ce qu'à Dieu ne plaise! et ce dont je n'ai aucune appréhension—J'espère que le pays s'y portera tout entier, comme un seul cœur et une seule main; et s'il en est ainsi, je crois que la difficulté ne sera pas longue entre nous et la Grande-Bretagne, à laquelle il ne restera bientôt, ni l'Orégon, ni même un pouce de terrain au nord de cette latitude."

Au premier étonnement qu'a produit ce discours

Pallié qui se jotte aussi brutalement dans leurs rangs, parce qu'ils ont pour, avec raison, des germos de discorde et de faiblesse, qu'apporte avec lui l'apôtre de l'abolitionisme. Il ne faut pas attribuer de l'importance à l'escapade du vieux whig—pas plus qu'au pas de clere du général Cass, qui a tué son avenir en se donnant le ridi-cule d'un matamore. En politique comme en amour, le ridicule est mortel. Ajoutons que colui Ajoutons que celui

qu'ont encouru le général Cass et après lui le vieux qu'ont encouru le général Cass et après lui le vieux.

John Quincy Adams, appartenant tous deux à des
partis différents, qui tous deux sont reniés par lus
leurs, nous paraît être une des preuves les plus
concluantes de ce fait, que l'opinion publique n'est
point à la guerre, n'y croit pas et ne la veut pas.

Nous ne croyons pas plus à la guerre que notre
confrère du Courrier, et nous n'en voulons ras—car
nous avons présent à l'esprit la pensée de Mr.
Guizot.

Guizot.

"Le progrès de la civilisation veut de la liberté et de la paix. Là où ces deux conditions manquent, il se peut que des hommes vivent, mais ils n'avancent point; les générations se succèdent, mais sur place, sans so dépasser."

Parlez de chemins de fer, à la bonne heure, nous

on commer

en sommes.

Les chemins de fer sont la grande affaire du moment et de l'avenir, la question mise partout la
première à l'ordre du jour. Prenez le premier
journal venu, de Québec, de Montréal, de Kingston,

journal venu, de Québec, de Montréal, de Kingston, de Toronto, si vous n'y trouvez pas deux ou trois colonnes dédiées spécialement à la lisse en fer, nous ne sommes pas un journaliste véridique.

L'avocat néglige sa clientelle, le médecin ses patients, le négociant son petit commerce, pour parler chemins de fer; qui ne se rappelle l'incrédulité du public à ce sujet, il y a un an? Personne n'en voulait; c'était trop vite pour un pays comme le nôtre; aujourd'hui, l'incrédulité est vaincue, elle se tait devant l'opinion publique qui veut du mouvement.

mouvement.

Les propriétaires du chemin de ser entre le St.

Laurent et l'Atlantique se sont assemblés ces jours
passés, pour recevoir un rapport du comité provisoire d'administration.

soire d'administration.

"Les affaires de la compagnie sont dans un état favorable, qui promet beaucoup pour l'avenir de cette grande entreprise."

Le comité recommande que des remerciments soient votés à ALEX. T. GALT, Ecr., un des membres de la compagnie et leur agent en Angleterre, pour son habileté, son zèle, son activité à promouvoir les intérêt de la compagnie. Que le comité est convaincu que s'il n'a pas entièrement réussi, c'est dû entièrement à des circonstances sur lesquelles il n'a eu aucun contrôle.

est convaincu que s'il n'a pas entièrement réussi, c'est dû entièrement à des circonstances sur lesquelles il n'a eu aucun contrôle.

"Quoique la compagnie regrette qu'il n'y a en que 2,633 actions de prises, dont le premier instalment ait été payé, cependant elle se réjouit à la pensé que la position de l'entreprise n'a pus changé durant les jours de panque qui ont bouleversé presque de fond en comble le marché anglais."—Qu'il y a tout espoir, qu'en procédant prudemment, et avec vigueur, le projet réussira.

Le comité rapporte qu'il y a 2633 actions prises en Angleterre, sur lesquelles quatre louis strg. ont été payés, et 2367 actions out été souscrites en Canada sur lesquelles le paiement du premier instalement se fait et se continue. Il y a donc 5,000 actions de prises.

Le comité recommande l'organisation immédiate de la compagnie. Sous l'empire de la loi établissant la compagnie, 6,000 actions doivent être souscrites, avant sont organisation finale; 5,000 avant déjà été prises, il laut espérer que l'on va compléter de suite le chiffre voulu par la loi, afin de faire voir au peuple anglais que la population de la colonie n'a pas demandé leur appui, pour une vaine spéculation, mais bien pour une dont elle sent elle-même toute l'importance.

La compagnie a suggéré en même temps que s'il y a 6,000 actions souscrites, on pourra disposer

elle sent elle-même toute l'importance.

La compagnie a suggéré eu même temps que s'il y a 6,000 actions souscrites, on pourra disposer de suite de 3,000 additionnelles, dans l'arrangement des travaux, par les entrepreneurs, fournisseurs, etc., ce qui se pratique aux Etats-Unis, en Angleterre, etc. Il n'y a aucun doute que la ligne se fera. Celle qui doit la rencontrer dans l'Etat du Maine, est assurée. La compagnie de l'orland a réussi à faire souscrire au-dessus d'un million de dollars, et est prête à commencer ses opérations aussitét que celle de Montréal sera finalement orminisée.

Les compagnies de chemins de fer au nord de Concord, dans le Massachusetts, ont fait application à leur législature pour continuer une lisse vers la frontière Canadieune, qui s'arrêtera à une quin-zaine de lieues de Stanstead. Ce qui, avec le formera un embranchement pour joindre temps, tormera un embranchement pour joindre les milroads de Boston et de Portland. Il s'ost fait à Quebec une assemblée compo-

Il s'est fait à Quebec une assemblée compo-sée de tous les citoyons riches, influents etc., pour construire une lisse de Québec à Mel-bourne, sur la rivière St. François. C'est là une houreuse et bonne idée. Une ligne qui traverse toute l'étendue du district de Québec, sur la rive sud du St. Laurent, et l'étendue des Townships de l'Est, doit développer d'immenses ressources agricoles et industrielles dans notre pays. Encourageons-donc ces deux grandes lignes. Il les faut pour que nous suivions les progrès du siècle.

Toutes ces causeries, ces agitations au sujet de la lisse en fer nous rappellent une anecdote de feu le juge Fletcher, de Sherbrooke:

"Vraiment, le siècle va trop vite, disait-il, avec cette bonhomie qu'on lui connaissait ; aujourd'hui on passe des lois à la vapeur (c'était du temps du conseil spécial) demain, si ça continue, il faudra les exécuter de même. Par exemple: le juge s'embarquera à Sherbrooke, puf! puf!! puf!!! en un instant il sera à Stanstead; le temps pressant il ne débarquera pas, mettra la tête à la portière, et dira: Mr. le Greffier, combien de causes sur le rôle?

—17, votre honneu.

—Eh bien! je donne jugement aux demandeurs dans les neuf premières, et je déboute les huit autres.

Puf! puf!! puf!!!

Nous avons devant nous un état général, une statislique complette des crimes de l'an 1846, dans la cilé de Montréal, le nombre du personnes arrêtées par la police durant les douze mois écoulés. Il appett par ce document que le nombre total des offenses commises durant cette période s'élève à 5277, un chiffre énorme quand on considère l'étendue de la population. Il faut reconnaître cependant que la plupart de ces offenses sont de peu d'importance, et que même les accusés n'ont en grande partie subi aucun procès. On se contente de leur donner une verte réprimande, et de les placer sous la colonne des "déchargés" leur nombre s'élève à 4,342. Le nombre de ceux conduits en prison est de 173.

Voici un extrait de cet intéressant document.

Mourtro.	-	-	-	-	-	-	-	2			
Infantici		-	-	-	-		-	2			
Faux,	,	-	-	-	-	-	-	1			
Viol,	-	-	-	-	-	-	-	1			
Incendia	ire.	-	-	-	-	-	-	7			
Faisant circulor de la fausse monnaie, - 1											
Larcins,			-	-		Ĺ	-	134			
u	Ferr	ımes,	-			-	-	62			
"	Enf	ınts,	_	-		-	•	51			
Faux pré	texte	es pour	obto	nir de	s eff	ets.	-	. 6			
(vresse	ans	les rue	s, ho	mme	3.	- ' -		1553			
	"		Fe	mme	ś.	-	-	377			
	ш		Er	fants	.' -	_	-	. 9			
Ivrognes	tapa	geurs.	hom	mes.	•			1125			
	"		Fem	mes	-	-	-	152			
	"		Enfa	nts.	_	-	_	5			
Troublar	t la	paix.				-	-	513			
7 7	"	Ţ	Fem	mes,	-	-		48			
	"		Enfa	nts.	-	-	-	59			
Vagahon	ds. 1	nomine	33. ·		-	-	-	537			
		cmm	es.	- <del>-</del>	. •	-	. =	286			
	• 1	Enfant	8.	• '	-	-	-	55			
Nuisanc	es.	-	<i>'</i> -	-	-	-		. 69			
Apprenti	s dés	erteur	s.	-	-	-	-	′ 3			
Indécend	cos. I	omme	38.				-	14			
"	'i	emm	es.	_		-	-	9			
None		MINNE		ma 16	16 na	zonna	2 277	âtáas			

Nous remarquons encore 106 personnes arrêtées pour avoir conduits leurs voitures trop vite dans les

Tout onsemble, ce rapport de Mr. Wiley mérite une sériouse attention de tout le monde. Il nous démontre l'immense utilité de la police, telle qu'elle est, et aussi que si nons avons une population turbulente et tapageuse, elle n'est pas profondément viciense. On doit regrotter cependant de voir le chiffre élevé des ivrognes—près de 2,000 ivrognes!! C'est afflignant, car c'est la cause de tous les crimes. L'oisiveté et l'intempérance, voilà la racine de l'immonalité et du crime dans notre ville. Le moyen de détruire ces causes démoralisantes serait de multiplier les aziles et les lieux de refuge pour les pauvres.

Los gens qui sont malheureux et dénués de tout, y trouveraiont du travail, des soins, la subsistance, Tout ensemble, ce rapport de Mr. Willey mérite

y trouveraiont du travail, des soins, la subsistance, un abri, ol l'exemple de l'industrie. Vous ne verrice pas exposé aux regards de tous, la crapule et le vice se trainant sur le pavé de nos rues, et infectant de leur haloine pestiféré l'atmosphère de notre

ville.

Nulle part, dans aucune ville de l'Amérique vous heuriez du pied autant de misères en plein air que dans cette florissante cité. A nos progrès matériels, efferçons nous de joindre un progrès moral égal, ce sora le moyen de bien mériter de notre postérité, et d'assurer une améliemtion véritable.

On s'accorde à donner au chef de la police, Mr. Wilry, les plus grands éloges, pour ses services à la tête de ce département.

### Nouvelles a la main.

Voici l'Extrait d'une lettre que nous avons reçu de Washengton en date du 3 Janvier.—" Le vieux J. Q. Adams à fait hier un discours, qui a causé une vive agitation dans la ville et dans les deux Chambres Législatives an sujet de la question de l'Orégon. Mais on a fini par en rire et j'ai d'excellentes raisons de creire que les sénateurs du sud sont unanimement d'opinion de voter l'ajustement de la question par le 49me dégré, si c'est possible. M. Calhoun rera vigoureusement soutenu dans l'appsition qu'il fera à l'avis prealable de sorte que vous pouvez être assuré qu'il n'y aura pas de guerre. Tant mieux!"

On fait en ce moment de grands préparatifs pour dé-fendre la colonie en cas de guerre. On a commencé des fortifications à Kingston. Un bureau de ways and means, composé d'officiers de haut-rang siège en ce moment à Montréal. Un autre Bureau fait l'inspec-tion des magasins militaires—ça sent la poudre.

tion des magasins militaires—ça sent la poudre.

Bresil et buenos-ayres.—Par la barque Anahuac, nous avons reçu des journaux de Rio-Janeiro du 12 novembre. Ils ne contiennent rien de bien important sur le Brésil. De Buenes-Ayres, on unnouce qu'un bûtiment brésillien, l'Olinda, a été contraint par l'escadre du blocus angle-français de quitter le port de Buenos-Ayres, et a protesté contre cet acte de violence. Le 13 octobre, le président Rosas a suspendu le paiement des intérêts de la dette publique entre les mains des créauciers anglais. Cet ordre a été confirmé par la chambre des représentants. Le général Oribe a, en outre, ordonné que tous les Anglais et Français résidant dans la République urgentine flassent conduits comme prisonniers dans l'intérieur et que leurs biens fussent confisqués. Il n'y a d'exception que pour ceux qui signent une déclaration d'allégeance au gouvernement argentin. Les représentants de la France et de l'Angleterre ont protesté contre ces ordres d'Uribe, mais Rosas a refusé de les révoquer, et ils ont été mis is exécution.—Courrier des Etats-Unis.

Haîty.—La goélette S las Wright, partie de Port-

HAITY.— La goëlette S las Wright, partie de Portau-Prince le 13 décembre, est urrivée hier à New-York, mais nous n'avons reçu ni lettres, ni journaux. Le capitaine rapporte seulement que l'amiral français aurait résolu de bloquer et de bombarder Port-nu-Prince, si le gouvernement haîtien refusait de payer \$16,000 d'indemnité à l'agent français récemment obligé de quitter le Capitalite. Nous croyons que, dans tous les cas, il ne peut s'agir que d'un blocus. Mais cette nouvelle mérite confirmation.—Idem.

LE GOUVERNEUR DU TEXAS.—Des élections ont cu lieu, le 15 décembre, au Texas, pour nommer le geuverneur du nouvel état et les membres de la législature. Les votes, connus aux dernières dates, indiquent que M. J. B. Henderson est élu gouverneur. Le général Samuel Houston, ex-président du Texas, sera, dit-en, élu sénateur au congrès des Etats-Unis.—Idem.

LECTURES SUR LE MARIAGE.—Un M. MCGINN donne en ce moment des Lectures sur le Maniage, à Pins'int des Artisans de cette ville. Il y a foule—on y remarque surtout un grand nombre de filles à marier. Il y a une lecture ce soir sur ce sujet intéressant.

MONTREAL BUILDING SOCIETY.—La Société de Construction, Building Society de Montréal a cu sa troisième assemblée mensuelle, luudi le 5 janvier. £7,000 des fonds ent ôté souscrits, ce qui étève le chiffre du capital pris par 127 souscripteurs à £53,600 st. L'augmentation du capital depuis la dernière assemblée mensuelle est de £13,100 et des souscripteurs de 25.

Confiscations sur le Marche.—Notre actif clere du marché confisque chaque jour des denrées de toutes espècés, patates, beurre, cochon etc., faute de mesure ou de qualité suffisante. La ville doit de la reconnaissance à Mr. Bourdon pour son zôle à remplir ses fonctions.

Le temps jusqu'au moment où nous écrivons (landi soir 12 janvier) s'est tenu à la neige depuis huit jours. Elle eucombre nos rues, par deux ou trois pieds d'épaisseur. Les cahots sont abondants comme dans le bon vieux temps. La corporation qui nous accable de taxes, parait ne s'occuper nullement de l'état de nos rues. Vient-il te moindre dégel, la neige encembrée sur les tois, tombe avec un fracas épouvantable, effraie les chevanx, et assomme les piétons. Jusques à quand, savans édiles, abuserez vous de notre patience?

£37,000 stg. ont été collectés dans les églises d'Angle terre en faveur des incendiés de Québec.

Nous regrettons d'apprendre que le comité de St. Jean, Nouveau Brunswick, a cru devoir remettre aux donnteurs, les sonmes souscrites par cux, sous prétexte qu'il n'y a plus de malhement à soulager. C'est le cas de dire : "donner et retenir ne vaut."

Les travaux de l'église St. Roch de Quéhec se pour-suivent avec activité ; on a pu dire la messe le jour de Noël au matin dans ce temple chèri de nes braves Qué-

Une de ces agréables réunions qui ont procuré aux citoyens de cette ville, tant d'heures d'amusement et de plaisir l'hiver dernier, la première des essemblées de cette saison a cu lieu jeudi dernier le 8 du courant à l'hôtel Rasco, avec un éclat inaccoutumé.

La société réunie dans cette délicieuse soirée sous les lambris de l'hôtel Rasco était tout a fuit choisie et bien cennosée.

les innoris de i noce de la mière de mille bou-bien composée.

Les salons étaient inendés des lumières de mille bou-gies et décorés avec ce geût du propriétaire renommé de cet établissemant. M. Danégana s'est surpassé cett-fois, au dire de tout le monde.—Le fin souper qu'il fit servir à ses hôte, a attiré l'admiration et les plus grands

servir a ses now, a attire i administrative de logos.
L'orchestre était superbe, la danse vive et lègère;
tous les yeux rayonnants de plaisir et du joie,—les dames
comme toujours, belles et gracieuses, aimables et jolies,
que faut-il de plus pour s'anuser beaucoup?

Les traverses vis-à-vis la ville sur le St. Laurent ent dans un état déplorable.

sont dans un état déplorable.

Nous venons de récevoir un manuscrit intéressant intiulé "LA TERRE PATERNELLE."—Ce bel article marqué au ccin du talent, qui peint si bien les mœurs Canadiennes et qui porte sous un cadre attrayant une pensée morale large et profonde, sera publié duns notre prochaine livraison de l'Album Littéraire et Musical du premier Février.—Neus espérons que l'auteur nous adressera bientôt un autre article.—C'est cette cellaboration là qu'il nous faut.

### ANNONCES.

### Avis Important!

Nos amis et nos abonnés dans le commerce, et tous les hommes d'affaires voudront bien remarquer que la circulation de La Revue Canadienne s'étend mjourd'hui dans toutes les classes de la société, et

aujount'hui dans toutes les classes de la société, et d'un bout du pays à l'autre. Le Journal est partout, dans tous les salons, dans toutes les boutiques, chez l'homme de profession, le marchand, le bourgeois, le cultivateur, l'artisan. Il offre donc aux hommes d'affaires de tous les états un centre de publicité très avantageux.

### VENTE PAR ENCAN.

### Par Cuvillier & Fils.

POISSON. MELASSE ETC.

Scront vendus, JEUDI MATIN, le 15 du courant, pour clore différentes consignations, aux magasins de MM. KNAPP & NOAD, No. 23, rue St. Pierre, savoir :---

KNAPP & NOAD, No. 23, rue St. Pierre, savoir :Barils Harreng, No. 1, de Canso, de la
meilleurs qualité
80 quintaux de Morue Sèche de table
44 tonnes Melasse
14 quarts Huile de Loup-Marin
8 barriques Huile d'Olive
5 berils Huile de Spermaceti d'Hiver
350 berils Sel de Liverpool
300 soes Poivre Noir
33 caisses Vin de Champagne

APRES QUOI:--

-ATRES QUOI :-

Un assortiment général de Thé et Epiceries.

ETLa vente à DIX heures, A. M.
CUVILLIER & FR.S.
Montréal, 13 Janvier, 1846.

## COMMANDES

ES soussignés expédieront de nouveau par le Stea-4 mer du ler. Ferrier des commandes pour la France. Les personnes désireuses de les charger de quelques or-dres pour Livres, Gravures, Cartes Géographique, Glo-tes. Masique, Instruments de Chirurgie ou de toutes au-tres marchandises françaises sont prices de vouloir bien les transmettre le plutôt possible.

E. R. FABRE, & CIE.

Librairie Canadienne, } uc St. Vincent, No. 3. } Montréal, 13 Janvier, 1846.

### BEAUDRY & FRERE.

No. 124, RUE NOTRE-DAME.

NT constamment un Assortiment très considéra-ble des articles suivants, à des prix très avan-

geux:
Couvertes de Laine, grandeur assorties
Flanelles de toutes les couleurs
Draps à Manteaux, de diverses couleurs
do de Castor, do do
Bon choix d'étoffe à Pantalon
Plusieurs cents pièces Coten Blane Américain.
Montréal, 13 Janvier, 1846.

### LA BANQUE DU PEUPLE

E ES ACTIONNAIRES dans cette Institution, sont requis de payer, au PREMIER de MARS prochain, le TROISIEME INSTALEMENT, sur le nouveau capital.

Par ordre des Directeurs, B. H. LEMOINE, Caissier.

'n

Bureau de La Banque du People, } Montréal, 12 Janvier 1846. } usi.

### A VENDRE.

Aux Bureaux de la Revue Canadienne.

A lecture de l'Honb. A. N. Monin, délivrée devant
PINSTITUT CANADIEN, le 18 Décembre, 1845.
sur "l'Education Elémentaire dans la Bar-Canada; ce
qu'elle est et ce qu'elle devrait être."
Prix de la Brochure, 16 sous,



Departement des Terres de la Couronne.

Montréal, 18 Décembre 1845.

A VIS.—Pour être vendu, par Encan Public, nu Palais de Justice, à Trois-Ilivières, MARDI, le QUATRI-EME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE houres de l'avant-midi:

EME jour d'AOUT, mil-huit-cent quarante-six, à ONZE haures de l'avant-inidi:

La propriété connue sous le nom de Forges de St. Maurice, dittée sur la Rivière St. Maurice, dittée sur la Rivière St. Maurice, dittée sur la Rivière St. Maurice, de située sur la Rivière St. Maurice, de serveus et c., et contenant environ cinquante-cinq acres de terre, plus ou moins. L'acquéreur pourra avoir le privilège d'acheter une quantité additionnelle de terrain adjoignant (n'excédant pas trois cent cinquante acres,) qu'il peut avoir au prix de sept éhelins et six deniers par acre.

L'acquéreur aura aussi le droit de prendre de la mine de fer, durant l'espace de cinq années, sur les Terres de la Couronne, non encore concédées dans les Fiefs St. Etienne et St. Maurice, connus comme Terrains des Forges, lequel droit cessera sur chaque partie des dits fiefs, du moment que cette partie sera vendue, concédée, ou disposée autrement par le gouvernement lequel ne sera toutefois sujet à aucune indemnité envers l'acquéreur, pour la cessation de ce privilège. Aussi, le droit (non exclusif) d'acheter de la mine des concessionnaires de la Couronne, ou autres sur la propriété desquels les mines auront été réservées à la Couronne.

Quinze jours sont alloués au présent locataire pour transporter nilleurs ce qui lui appartient.

Possession sera donnée le SECOND jour d'OCTO-RRE, mil-huit-cent quarante-six.

Un quart du prix d'achat sera requis au tems de la vente, le reste sera payé en trois versennens égaux, annuels, avec intérêts. Les lettres patentes serent émanuels, avec intérêts.

D. B. PAPINEAU C. T. C.

Tr La Gazette du Canada est prié de public cet avertissement, ainsi que les autres papiers-nouvelles du Bas-Canada, dans la langue dans laquelle ils sont publiés, une fois par quinze jours, jusqu'au jour de la vente. Le prhronicle à Gazette et le Toronto Herald, sont aussi Ciés de l'insérer.

Montréal, 5 Janvier 1846.

### A VENDRE A CE BUREAU

E second volume de la REVUE CA-NADIENNE, élégamment relié.— Prix 10s. Ausst.

Les trois premières livraisons de la REVUE DE LEGISLATION ET DE JURISPRUDENCE, chaque Exemplaire, 2s.-6d.

N demande infor mation sur un in-dividu, ayant nom JOSEPH SEGUIN autrefôis de la Paroisse de St. Valent'n, parti, il y a environ neuf ans, pour les Etats-Unis. On n'ena pas entendu parler depuis. MM. Les Curés, ou autres, qui pourraient donner quelqu'information sur cet homme, rendraient un grand servico à sa famille.

S'adresser au Bureau de la Revue Canadienne.

Montréal, 15 novembre, 1845.

### ETABLISSEMENT CANADIEN

D'HORLOGERIE, DE BIJOUTERIE ET D'ARTICLES DE FANTAISIE,

### II. L. P. BOUVIN

BIJOUTIER, No. 80, RUE ST. PAUL,

en face du marche'.

DOIVIN offre en vente, un assortiment éten-du de Bijouterie, d'Horlogerie, etc. qu'il recommande à l'inspection des Dames et Messieurs de la ville et de la campagne. Il comprend: Montres de Dames et Messieurs, en Or et en Argent, du goût le plus nouveau et de première nualité.

unlité.
Chaînes en or françaises et anglaises.
Tabatière d'argent, de dumes et messieurs.
Pendants d'orcilles.
Epingles, épinglettes de corail et Cornaline, etc. etc.
Pendules de porcelaine avec vases à fleurs complets,
ormant la plus dégante garniture de corniche.
Luncttes en or, argent et acier à verres concaves, conexes, et colorées; aussi toute espèce de verres de luettes.

nettes.
Une jolie collection, pour les amateurs de Cannes, Gravaches, Foucis, monté en argent et en iveire; ainsi qu'un assortiment de cueillères, et de fourchettes en urgent, qui sont aussi confectionnées à ordres selon les goûts.

gous.

M. B. se charge de réparations de pendules et de mon-tres simple et compliquées, françaises et anglaises, ainsi que de toute espèce de bijoux, qui seront exécutées avec soin et promptitude.

oin et promptitude. Montréal, 6 Janvier, 1846.

Bureau des Pertes de 1837-38, B. C.

Garderobe de l'Assemblée Législative. Montréal, 22 Décembre 1845.

Montreal, 22 Decembre 1840.

A VIS PUBLIC est par le présent donné que les Comment missaires nommés pour s'enquérir des pertes souficirtes par les sujets de Sa Majesté, pendant les troubles du Bas-Canada, en 1837-38, et de celles qui en proviennent et en résultent, siègent journellement dans lu Garderolo de l'Assemblée Législative, en cette Cité, depuis 10 heures A. M., jusqu'à 3 heures P. M.

Toutes les réclamations devront être par écrit et adressées comme suit: à J. G. BARTHE, Écuyer, Secrétaire de la Cammission.

de la Commission.

Par ordre,

J. G. BARTHE,

Sec. Com. aur les Pertes. ITA à dire inséré deux fois par semaine dans tous les armaux publics du Bus-Canada, jusqu'à neuvel ordre. Montréal, 5 Janvier 1846.

ALMANACH DES AFFAIRES.

DR. LEPROHON, No. 83, Rue Craig. Janvier, 1846.

DR. VALLEE, No. 59, Grande Rue St. Laurent, ches Joseph Vallée, écr.

DR. DORSONNENS, 2de. porte à gau-che sur la Rue St. Louis, à son encoignure avec la Rue Sanguinet.

DR. C. DE BOUCHERVILLE. No. 25, Rue Sanguinet, Faubourg St. Laurent.

DR. L. BOYER, No. 34, Ruc St. Denis, Faubourg St. Laurent.

DR. PAPINEAU, No. 41, Rue Craig.

DR. TAVERNIER, No. 2, Grande Rue

J. M. LAMOTHE, Avocut, No. 15, Ruc

J. C. A. POITRAS, Avceat, No. 18, Rue St. Vincent.

M. S. DAVID, Avocat, No. 23, Petite Ruc St.

L. O. LE TOURNEUX, Avocat, à son Etude au No. 15, Rue St. Vincent.

C. J. COURSOL, Avocat, Coin des Rucs

W. B. LINDSAY, Jr. Avocut, No. 15, Rue St. Vincent.

M. LAFRAMBOISE, Avocat, No. 31, Ruc St. Gabriel

J. R. BERTHELOT, Avocat, No. -

O. BEAUCHEMIN, Relieur, No. 25, Rue St. Gabriel, près de l'hotel du Canada.

P. LAMOTHE & Notaires, No. 164.

D. E. PAPINEAU, Notaires, No. 164.

Rue Notre-Daine.

C. C. SPENARD, Notaire, Burcau ctex des Rues St. Paul et St. Vincent.

### Conditions

ET PRIX DE L'ABONNEMENT.

La REVUE CANADIENNE parait les MARDI et VENDREDI matin. Chaque No contient huit pages de-matière formant seize pages par semaine : deux volumes par an.

par an.

A part du journal aemi-hebdomadaire, nous publions
une Revue mensuelle: PALBUM LITTERAIRE ET
MUSICAL de la REVUE CANADIENNE, L'Album
contient 32 pages de matière historique, littéraire, etc.—
et au moins quatre pages de musique par mois.

Abonnement au Journal semi-hebdo-

£1 0 0 madaire seul - - - - - -Abonnement à l'Album Mensuel, Lit-

téraire et Musical, seul - - - 1 0 0 Aux deux publications réunies - - 1 10 0

Comme on peut le voir on sait une grande déduction à œux qui prennent les deux; ces persomes auront pour DIX CHELINS sculement, à peu près cinq cents grandes pages de littérature, etc., et cinquante pages de Musique par an. La musique scule vaudra dans les familles, la musique scule vaudra dans les familles, le prix de l'abonnement des deux publications.

Nos conditions de souscription sont : pour les villes, de payer l'abonnement a première de-MANDE, et pour la campagne invariablement D'AVANCE.

Toutes lettres, communications, etc., doivent être adres-sées, (affranchiea) aux Burcaux de la Revue Canadienne, No. 15, rue St. Vincent, porte voisine de la Minerve,

La grande circulation de la REVUE CANADIENNE, en fait un excellent centre de publicité, pour le commerce et toutes les branches d'Industries.

### PRIX DES ANNONCES.

On compose pour les annonces considérables et perma-

LOUIS O. LE TOURNEUX. Rédacteur en Chef et Propriétaire.

Propriétaire. IMPRIMERIE DE LA REVUE CANADIENNE.

TRAITE' ELEMENTAIRE

Par T. F Molt, Organiste de la Cathedrale de Quebec.

est si bien developpe, contient les principes du Chant, rédiges avec le plus grand soin et uits à la portée des talents de tous les genres. Les préceptes sont accompagnés d'Exemples choisis pour en faciliter l'application. Cet ouvrage spécialement destiné à la Jeunesse des deux sexes, doit-être d'un grand avantage pour les maisons d'Education et trouver un facile accès dans les familles. les familles.

emplaire. Il sera fait une réduction pour les Collèges ou autres institutions qui en achéteraient un assez grand nombre.

STANISLAS DRAPEAU,

14

Montreal, Janvier, 1846.